Troyes

**Projet Pédagogique de l'Accueil de loisirs des Sénardes des vacances d'été 2025**

# Zoom !

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de l'Aube

# SOMMAIRE

**L'ORGANISATEUR** ..... 4
**LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE** ..... 7
**Organigramme** ..... 7
**Les accueils périscolaires et extrascolaires de la ville de Troyes** ..... 8
**LE SECTEUR DES SENARDES** ..... 9
**La Maison de Quartier des Sénardes :** ..... 10
**L'ACCUEIL DE LOISIRS DES SENARDES** ..... 12
**Situation géographique** ..... 12
**Les modalités de fonctionnement** ..... 12
**Les moyens à disposition** ..... 14
**Le public accueilli** ..... 17
**Une journée à l'accueil de loisirs Sénardes** ..... 20
**Les temps fort de la vie quotidienne** ..... 21
**Le cadre règlementaire** ..... 25
**La sécurité** ..... 25
**Assurances** ..... 26
**La santé** ..... 26
**L'hygiène** ..... 27
**La communication** ..... 27
**CONSTATS, OBJECTIFS et EVALUATION** ..... 28
**Les objectifs mis en place** ..... 28
**ANNEXES** ..... 33
**Plannings d'activité** ..... 33

# INTRO DUCTION

Les dispositifs périscolaires et extrascolaires de la Ville de Troyes s'engagent à promouvoir les valeurs de **laïcité, mixité, et égalité d'accès aux activités.** Cette approche garantit que chaque enfant, indépendamment de son sexe, origine ou croyance, bénéficie des mêmes opportunités d'apprentissage et d'épanouissement.

La démarche éducative de la collectivité s'inscrit dans le respect des **droits de l'enfant** et vise à offrir une éducation qui favorise l'épanouissement personnel, le respect mutuel et la préparation à une vie citoyenne active et respectueuse des diversités.

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT), soutenu par la ville, vise à **favoriser la continuité** entre les temps scolaires, péri et extra scolaires, en rassemblant tous les acteurs du territoire. L'objectif est de soutenir la réussite, l'épanouissement et le bien-être des enfants de 3 à 12 ans. En créant un environnement éducatif inclusif et cohérent, le projet accompagne chaque enfant tout au long de son parcours scolaire, périscolaire et extrascolaire.
En le plaçant au cœur des préoccupations, cette initiative mobilise les ressources du territoire, dont vous faites partie, pour répondre aux besoins éducatifs et sociaux des enfants et de leurs familles.

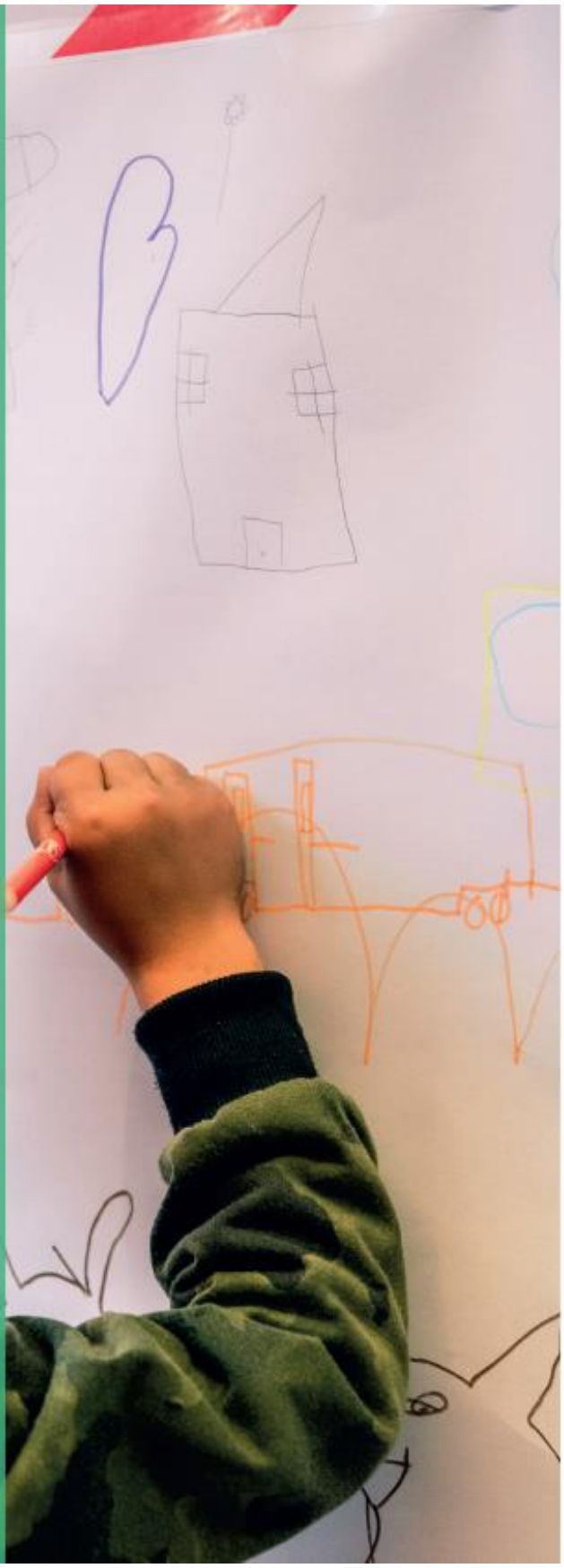

# L'ORGANISATEUR

Troyes, Cœur de la Champagne Méridionale, située dans le département de l'Aube, à seulement 1h30 de Paris, se trouve au carrefour de plusieurs axes routiers et autoroutiers. Avec ses 62 782 habitants, sur une superficie de 13 km2, elle est le centre de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, qui compte 175 193 habitants. *(chiffres INSEE 2021)*

Troyes offre un cadre de vie dynamique et exceptionnel à 160 km de la capitale, avec des perspectives de développement économique prometteuses. La ville se distingue par son riche patrimoine industriel, naturel, muséal, ainsi que par son art de vivre et son héritage civil et religieux. Ces atouts attirent chaque année de nombreux touristes.

**Le Projet Éducatif de Territoire** (PEdT)

Depuis 2014, la Ville de Troyes a développé **PEdT** avec ses partenaires pour offrir un parcours éducatif de qualité à tous les enfants. Ce projet ambitieux vise à proposer des activités éducatives lors de tous les temps péris et extrascolaires afin de répondre aux besoins éducatifs des jeunes Troyens.

À partir de septembre 2018, la Ville a réaménagé la semaine scolaire pour être répartie sur quatre jours en réponse aux demandes des familles. Les enfants vont donc à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi et les accueils de loisirs sont ouverts tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, permettant aux enfants de profiter du « **plan mercredi** » avec un éventail d'activités éducatives et récréatives.

Ces accueils de loisirs, non sectorisés, organisés en complémentarité des projets d'école et périscolaire, prennent en compte le mercredi comme un jour de repos, s'assurant d'adapter les activités aux rythmes de vie, aux envies et à la fatigue des enfants tout en cherchant à maintenir la stabilité et la continuité des équipes d'animation pour offrir un environnement de qualité et sécurisé.

Le **PEdT** a défini plusieurs objectifs clés partagés par ses partenaires éducatifs, qui incluent le développement des compétences langagières, la compréhension de texte et la découverte des richesses de la langue française, ce qui stimule l'intérêt pour la diversité linguistique et littéraire, il vise aussi à développer la logique de résolution de problèmes, favorisant la pensée critique et l'analyse, tout en promouvant le "vivre ensemble" en insistant sur le parcours citoyen et les valeurs de solidarité, de coopération et de respect.

Renouvelé en 2024 jusqu'en 2027, ce socle éducatif représente une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs de Troyes s'engagent à contribuer et les projets et activités des accueils de loisirs sont conçus pour enrichir les apprentissages des enfants, en les accompagnant dans leur développement personnel et scolaire.

## La Convention Territoriale Globale (CTG)

En 2021, la Ville de Troyes et la CAF de l'Aube ont lancé la **CTG** afin de relever les défis de territorialisation et de coopération. Cette initiative stratégique vise à renforcer et maintenir les services aux familles en coordonnant les actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et de l'accès aux droits.

La **CTG** repose sur un diagnostic partagé avec les partenaires afin de définir des priorités et de mettre en place un plan d'actions adapté et son approche globale permet d'adapter les équipements et services aux besoins des familles, d'améliorer l'accès aux droits et d'optimiser les interventions des différents acteurs, tout en intégrant le projet éducatif de la Ville de Troyes dans cette démarche.

Cette convention est une véritable démarche d'investissement social et territorial qui favorise un développement harmonieux et inclusif et en conclusion, la Ville de Troyes s'emploie à offrir un environnement éducatif enrichissant et diversifié, en soutenant les familles et en encourageant un développement global pour tous les enfants de la région.

## Le Projet Éducatif péri et extrascolaire

Le projet éducatif porté par la ville de Troyes décline les intentions et les principes éducatifs ainsi que leurs modalités de mise en œuvre sur tous les types d'accueil qu'il organise à savoir les **accueils périscolaires** les jours d'école (garderies du matin et du soir, temps de restauration, pause récréative, temps cartable, « Mes découvertes » ainsi que des **accueils de loisirs** périscolaires (les mercredis) et extrascolaires (les vacances scolaires).

✓ **Objectifs éducatifs** *(extrait du Projet Éducatif)*

1. **Favoriser l'épanouissement personnel** : Les équipes pédagogiques visent à développer les aptitudes mentales et physiques des enfants en s'appuyant sur leurs potentialités. Elles encouragent l'expression et la confrontation des idées pour renforcer la confiance en soi et l'autonomie.
2. **Inculquer les droits de l'homme et les libertés fondamentales** : Les enfants apprennent le respect des droits humains et des principes universels de la Charte des Nations Unies.
3. **Respect des identités et des cultures** : L'éducation met l'accent sur le respect des parents, de l'identité personnelle, de la langue et des valeurs culturelles, tout en valorisant la diversité culturelle et les valeurs nationales.
4. **Préparation à la vie en société** : Les enfants sont préparés à vivre dans une société libre en développant des attitudes de compréhension, de tolérance, et d'égalité. Ils apprennent à interagir de manière respectueuse avec différentes personnes, indépendamment de leur origine ou de leur religion.
5. **Respect du milieu naturel** : Les enfants sont sensibilisés au respect de l'environnement et apprennent l'importance de préserver le milieu naturel.

Par ailleurs, l'ensemble des dispositifs péri et extrascolaires municipaux s'engagent à promouvoir les valeurs de laïcité, de mixité et d'égalité d'accès aux activités. Cette approche garantit que chaque enfant, indépendamment de son sexe, origine ou croyance, bénéficie des mêmes opportunités d'apprentissage et d'épanouissement.

La démarche éducative Troyenne s'inscrit dans un cadre respectueux des droits de l'enfant et vise à offrir une éducation qui favorise l'épanouissement personnel, le respect mutuel, et la préparation à une vie citoyenne active et respectueuse des diversités.

Le projet pédagogique est élaboré par les directeurs des accueils de loisirs et coordonnateurs en charge des dispositifs périscolaires, en partenariat avec les animateurs, en référence au projet éducatif de la Ville de Troyes.

Il doit permettre de répondre précisément aux questions des familles, relatives à l'organisation et au fonctionnement des accueils, indique les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre ainsi que le choix de l'action pédagogique proposée par l'équipe.

Les **Accueils de Loisirs** municipaux (AL) sont un mode d'accueil éducatif pour les enfants proposés à titre facultatif. Ils complètent les projets scolaires et périscolaires, offrant une continuité éducative. Non sectorisés, ils fonctionnent le mercredi et s'articulent autour de quatre axes principaux : complémentarité éducative, inclusion et accessibilité, inscription territoriale, diversité et qualité des activités.

Les objectifs incluent la mise à disposition des moyens nécessaires, les choix pédagogiques adaptés, et le suivi-évaluation des activités. Les directeurs, animateurs, et parents sont des acteurs clés dans cette démarche éducative, assurant un environnement enrichissant et inclusif pour les enfants.

# LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Le Service Enfance Jeunesse (SEJ) est situé en centre-ville à l'Espace Audiffred, en plein cœur du « bouchon de Champagne ».

**Espace Audiffred**
**Pôle Famille et Proximité**
**1, rue de la Tour**
**10000 Troyes**
**Tél : 03.25.70.47.80**

Services proposés à l'Espace Audiffred :

**Famille**

- **Inscriptions scolaires** en 1re année de maternelle et élémentaire pour les écoles du quartier, ainsi que pour les familles emménageant en cours d'année dans le quartier.
- **Inscriptions** aux activités périscolaires, à la restauration scolaire et en accueils de loisirs.
- **Inscriptions** en Maison Petite Enfance.

**Action sociale**

- Instructions des demandes de RSA
- **Gestion de l'attribution d'aides facultatives**
- Aide aux familles à faire valoir leurs droits sociaux et à constituer leurs dossiers de demandes d'aides financières

## Organigramme

**SERVICE ENFANCE JEUNESSE**

La cheffe de service : PATEYRON Gaelle
La cheffe de service adjointe : LECOUTURIER Céline

↓

**LES ACCUEILS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES**

Les coordinateurs/trices périscolaires, les directeurs/trices extrascolaires

# Les accueils périscolaires et extrascolaires de la ville de Troyes

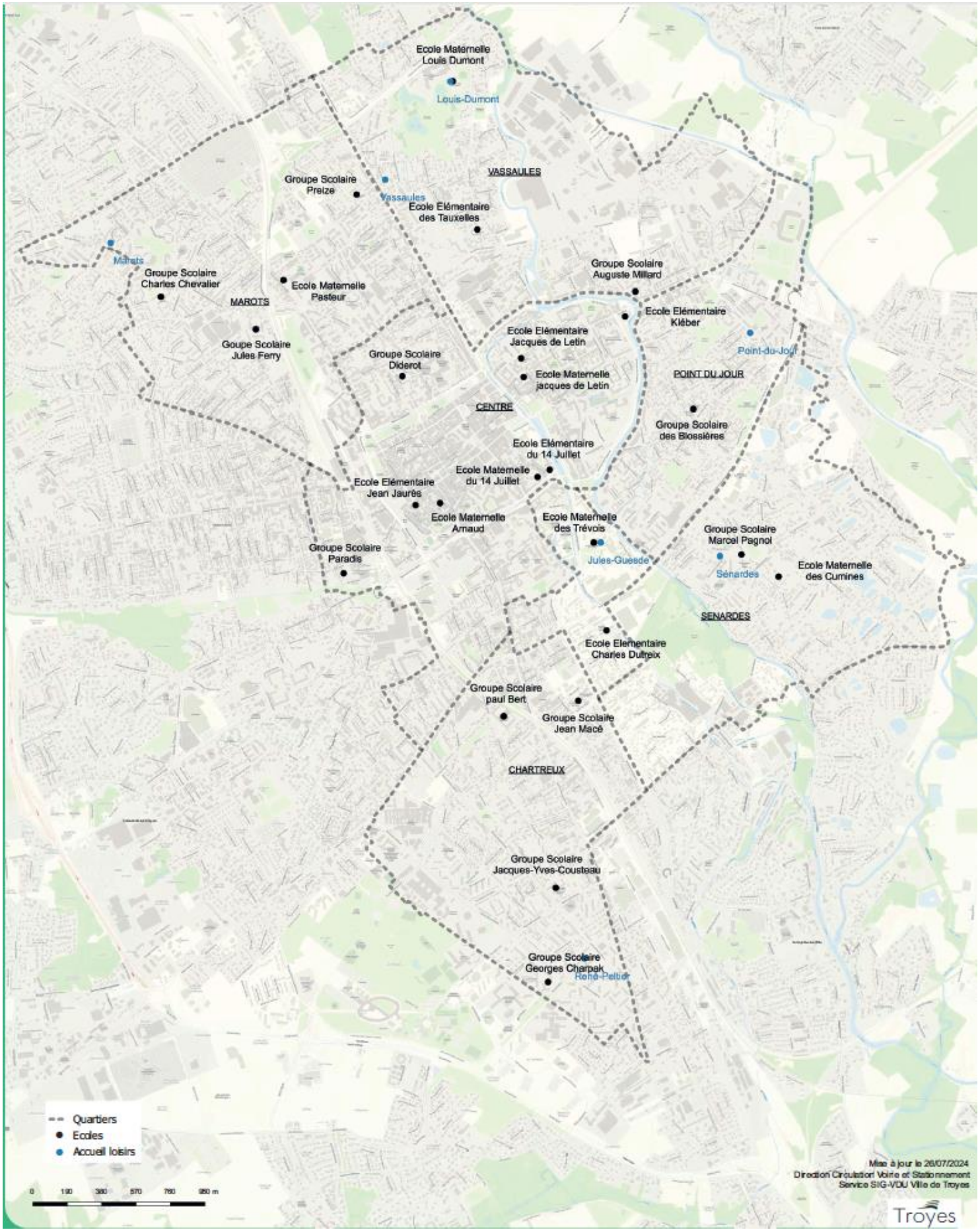

# LE SECTEUR DES SENARDES

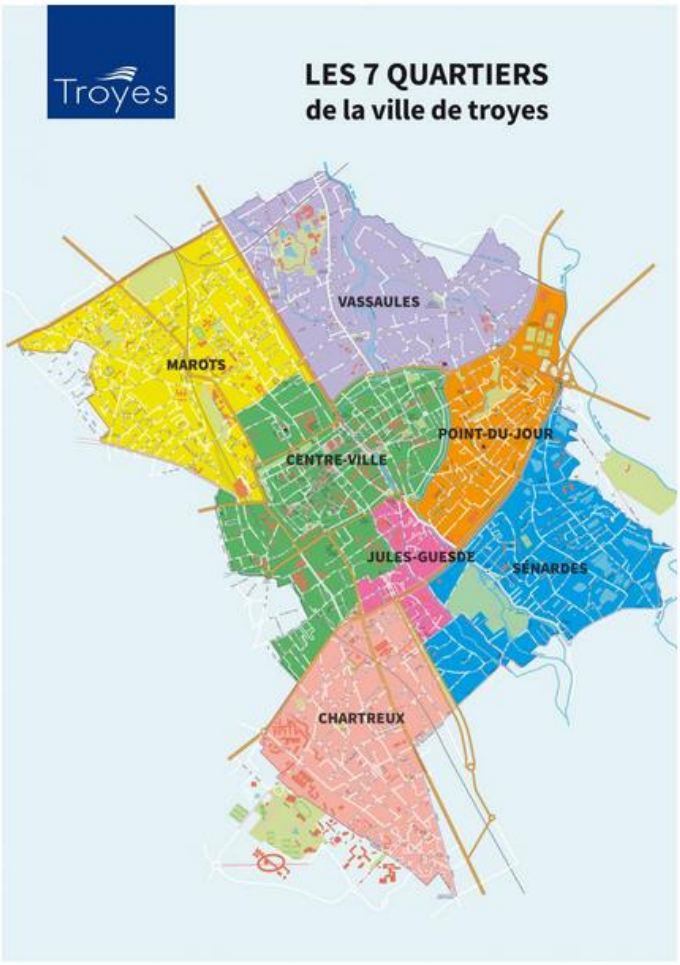

**Les Sénardes** est un quartier situé au sud-est de la ville de Troyes. Il est classé quartier prioritaire avec 1 512 habitants pour un taux de pauvreté important, de près de 64 % en 2018. (sig.ville.gouv.fr)

Dans ce quartier se situent différentes infrastructures :

- Une maison de quartier qui fait office de mairie annexe. Celle-ci regroupe plusieurs services dont l'accueil de loisirs.
- 3 écoles maternelles : Cumines, Pagnol, Jacques De Létin
- 3 écoles élémentaires : Pagnol, Dutreix, Jacques De Létin.
- Un accueil de loisirs.
- Des accueils périscolaires.
- Une crèche.
- Un COSEC (complexe sportif évolutif couvert) permettant la pratique de différents sports.
- Un Stade en extérieur.
- Le Parc des Moulins.
- La Maison des Maraîchers.
- La Place de l'Âne-Patoche.
- Le Centre technique municipal avec le service du patrimoine bâti.
- Un Foyer de la Croix Rouge.

# La Maison de Quartier des Sénardes :

La Maison de Quartier des Sénardes se situe au 3 allée Yves de Copainville à Troyes.
Elle est ouverte du Lundi au Vendredi : 9h00-12h00/14h00-18h00
Vous pouvez joindre cet établissement au 03.25.42.20.70

## SERVICE RELATION AVEC LES HABITANTS :

Pour toute question et observation, la coordinatrice de quartier, se tient à votre disposition au 06.18.75.90.18

### Services proposés à la mairie annexe :

- **Actes administratifs**

Délivrance de documents officiels : fichier électoral, livrets de famille, législation de signature, acte d'état civil, attestation d'accueil.

- **Famille**
  - Inscriptions scolaires.
  - Inscriptions aux activités périscolaires, à la restauration scolaire et en accueil de loisirs.
- **Autres services**
  - Location de salles.
  - Distribution des sacs de collecte sélective pour l'habitat individuel.
  - Distribution de toutounet (sac pour déjection de chien).

## ESPACE FRANCE SERVICE :

Au cœur de la Maison de quartier, retrouvez les services suivants :

- La poste.
- Allocations familiales (CAF).
- Finances publiques (DDFIP).
- Assurance Maladie (CPAM).
- Assurance retraite (Carsat).
- Agence nationale des titres sécurisés (ANTS).
- Pôle emploi.
- Mutualité sociale agricole (MSA).
- Point justice.

## ESPACE INTERGENERATIONNEL :

L'espace intergénérationnel vous propose :

- Aides aux devoirs pour les collégiens les mardis et vendredis de 17h à 18h30, plus d'infos sur « Objectifs Réussite Collégiens ».
- Activités Ados (pendant les vacances scolaires).
- Aide à l'accès de numérique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 17h30.

Les activités de l'espace intergénérationnel de la maison de quartier Sénardes/Copainville :

- Activités de loisirs et convivialité.
- Activités culturelles et artistiques.
- Projet « en forme tous ensemble ».

**Vous pouvez découvrir toutes les activités sur le portail Famille**

## LES PERMANENCES AU SEIN DE LA MAISON DE QUARTIER :

La ville de Troyes vous informe :

- Des élus à votre écoute : connaître les permanences des élus
- Point information jeunesse (PIJ) : tous les jeudis de 14h-18h avec ou sans rendez-vous au 03.25.70.98.27
- Centre municipal d'action sociale : les lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous au 03.25.70.98.27
- Troyes Champagne Métropole
- Programme de réussite éducative : sur rendez-vous le mercredi après-midi au 06.45.68.59.66

# L'ACCUEIL DE LOISIRS DES SENARDES

## Situation géographique

**Pour les enfants de 3-5 ans :**
**Ecole maternelle Pagnol**
**6, rue Jean Camille Niel**
**10000 TROYES**

**Pour les enfants de 6-12 ans :**
**Maison de Quartier des Sénardes**
**3, allée Yves de Copainville**
**10000 TROYES**

L'accueil de Loisirs se situe dans le secteur Sud-est de la ville, le quartier Sénardes, à la périphérie du centre-ville. Il est installé au cœur du **Quartier Prioritaire** rénové, dans les locaux de la Maison de quartier. La ligne N°4 de la TCAT dispose d'un arrêt proche.

## Les modalités de fonctionnement

La Ville de Troyes compte 7 accueils de loisirs, soit 434 places disponibles pour les enfants de 3 à 12 ans.

**Capacité AL Sénardes - 60 places**

24 enfants de 3 à 5 ans

36 enfants de 6 à 12 ans

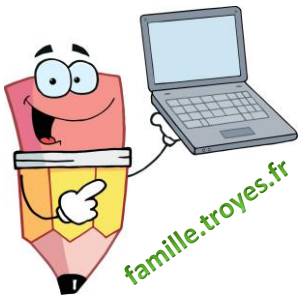


L'inscription à l'accueil de loisirs est possible pour tout enfant mineur, scolarisé et âgé de trois ans minimum dans le trimestre qui suit le 1er jour de fréquentation de l'accueil de loisirs et douze ans maximum au 31 août de l'année en cours. L'inscription pour les vacances se fait à la journée au moyen du dossier d'inscription ou via le portail famille.troyes.fr, à l'Espace Audiffred ou dans les maisons de quartiers.

L'organisation des A.L. nécessitant notamment la mobilisation d'animateurs pour l'encadrement des enfants et le cas échéant l'organisation du transport, pour chaque période, une date limite d'inscription est arrêtée. Au plus tard 7 jours calendaires pleins avant la fréquentation. Pour les enfants ne fréquentant pas une école maternelle ou élémentaire publique troyenne, un certificat de scolarité est nécessaire.

L'A.L. fonctionne tous les mercredis et toutes les vacances, voici le type d'accueil proposé :

**Accueil en journée complète avec repas :**

Les enfants sont accueillis de **8h** (avec possibilité d'arrivée échelonnée jusqu'à 9h15) à **18h** (avec possibilité de départ échelonné à partir de 17h).

**Accueil en journée complète sans repas :**

Les enfants sont accueillis de **8h** (avec possibilité d'arrivée échelonnée jusqu'à 9h15) à **12h00** et de **13h30** à **18h** (avec possibilité de départ échelonné à partir de 17h).

# Ville de Troyes - Tarifs 2024

**applicables à compter pour l'année scolaire 2024-2025 (sauf dispositions particulières)**

## ACCUEILS DE LOISIRS 3 à 12 ans

| Désignation des tarifs | | | Tarifs en vigueur | | Tarifs applicables pour l'année scolaire 2024-2025 (sauf dispositions particulières) | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Troyens | Non Troyens | Troyens | Non Troyens |
| **3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée avec repas** | | | | | | |
| Quotient familial | | | | | | |
| 0 € | à | 300 € | 5,50 | 6,00 | 5,50 | 6,00 |
| 301 € | à | 500 € | 6,60 | 7,20 | 6,60 | 7,20 |
| 501 € | à | 700 € | 7,90 | 8,60 | 7,90 | 8,60 |
| 701 € | à | 900 € | 10,30 | 11,30 | 10,30 | 11,30 |
| 901 € | à | 1 100 € | 15,40 | 16,80 | 15,40 | 16,80 |
| 1 101 € | et | plus | 18,50 | 20,10 | 18,50 | 20,10 |
| **3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée sans repas** | | | | | | |
| Quotient familial | | | | | | |
| 0 € | à | 300 € | 4,10 | 4,50 | 4,10 | 4,50 |
| 301 € | à | 500 € | 4,95 | 5,40 | 4,95 | 5,40 |
| 501 € | à | 700 € | 5,90 | 6,40 | 5,90 | 6,40 |
| 701 € | à | 900 € | 7,70 | 8,40 | 7,70 | 8,40 |
| 901 € | à | 1 100 € | 9,90 | 10,80 | 9,90 | 10,80 |
| 1 101 € | et | plus | 12,10 | 13,20 | 12,10 | 13,20 |
| **3 à 12 ans - Mercredis journée complète avec repas** | | | | | | |
| Quotient familial | | | | | | |
| 0 € | à | 300 € | 5,50 | 6,00 | 5,50 | 6,00 |
| 301 € | à | 500 € | 6,60 | 7,20 | 6,60 | 7,20 |
| 501 € | à | 700 € | 7,90 | 8,60 | 7,90 | 8,60 |
| 701 € | à | 900 € | 10,30 | 11,20 | 10,30 | 11,20 |
| 901 € | à | 1 100 € | 15,40 | 16,80 | 15,40 | 16,80 |
| 1 101 € | et | plus | 18,50 | 20,10 | 18,50 | 20,10 |
| **3 à 12 ans - Mercredis journée complète sans repas** | | | | | | |
| Quotient familial | | | | | | |
| 0 € | à | 300 € | 4,10 | 4,50 | 4,10 | 4,50 |
| 301 € | à | 500 € | 4,95 | 5,40 | 4,95 | 5,40 |
| 501 € | à | 700 € | 5,90 | 6,40 | 5,90 | 6,40 |
| 701 € | à | 900 € | 7,70 | 8,40 | 7,70 | 8,40 |
| 901 € | à | 1 100 € | 9,90 | 10,80 | 9,90 | 10,80 |
| 1 101 € | et | plus | 12,10 | 13,20 | 12,10 | 13,20 |
| **3 à 12 ans - Mercredis - en 1/2 journée sans repas** | | | | | | |
| Quotient familial | | | | | | |
| 0 € | à | 300 € | 2,20 | 2,40 | 2,20 | 2,40 |
| 301 € | à | 500 € | 2,60 | 2,90 | 2,60 | 2,90 |
| 501 € | à | 700 € | 3,30 | 3,60 | 3,30 | 3,60 |
| 701 € | à | 900 € | 4,40 | 4,80 | 4,40 | 4,80 |
| 901 € | à | 1 100 € | 5,30 | 5,70 | 5,30 | 5,70 |
| 1 101 € | et | plus | 6,60 | 7,20 | 6,60 | 7,20 |

# Les moyens à disposition

## Les moyens matériels

- **Pour les enfants de moins de 6 ans :**

Situé au sein de l'école maternelle Pagnol, l'accueil de loisirs dispose des locaux suivants :

- 1 salle de motricité et d'activités,
- 1 dortoir
- Des sanitaires
- Un espace extérieur/cour.

- **Pour les enfants de plus de 6 ans :**

Situé au sein de la Maison de Quartier relocalisée, l'accueil de loisirs dispose des locaux suivants :

- 3 salles d'activités, 1 salle de jeu
- Des sanitaires
- Un bureau pour la direction
- Un espace extérieur clos.

**Disponible à proximité :**

-**La restauration** collective est organisée dans le restaurant scolaire de l'école Marcel Pagnol.

-**Un gymnase,** au COSEC des Senardes est accessible sur réservation.

-**Le Parc des Moulins**, poumon vert de 20 hectares, est accessible à pieds.

## Les moyens financiers

Le budget de fonctionnement alloué pour les accueils de loisirs est voté en mars chaque année par le Conseil Municipal.

Pour l'année, le budget est divisé par accueil de loisirs. Il est réparti pour le matériel pédagogique, les sorties, les intervenants, les transports et l'alimentaire. Les besoins en matériel d'entretien et de pharmacie sont renouvelés au fur et à mesure. Tous les trimestres, les demandes, en cohérence avec le projet pédagogique, sont soumises pour validation à la hiérarchie. Toutes les dépenses sont réglées par bons administratifs. La structure n'étant pas habilitée à gérer de l'espèce, elle ne dispose d'aucune régie.

Les partenaires sont un atout principal de la réussite d'un projet, ils se composent entre autres :

- Des familles
- De la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- De la Caisse d'Allocations Familiales
- Des Services de la Ville de Troyes
- De la Police nationale, Gendarmerie
- De l'Education Nationale
- Des intervenants
- Des prestataires …

## Les moyens humains

Les conditions d'**encadrement et de qualification** des accueils collectifs de mineurs sont fixées par les articles R227-12 à 228 Code de l'Action Sociale et des Familles.

La Ville de Troyes préconise dans tous ses accueils de loisirs pour les périodes de vacances :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.
- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

L'ensemble de l'équipe est sous la **responsabilité** de la direction : le directeur ou un adjoint ou toute autre personne, membre de l'équipe d'animation, qui aura été désignée par la direction en son absence. L'équipe d'animation comprend au moins 50% de diplômés BAFA ou titulaire d'un diplôme équivalent. Elle comprend au plus 30% de stagiaires BAFA et au maximum 20% de non diplômés. En fonction des besoins d'accompagnement, un ou plusieurs animateurs en plus peuvent être positionnés sur chaque accueil de loisirs.

## L'équipe pédagogique

**L'équipe pédagogique est essentielle pour mettre en œuvre une démarche éducative centrée sur les droits de l'enfant.**

**a. Les directeurs(trices) / les coordonnateurs(trices)** jouent un rôle central dans la gestion et la direction des accueils, ils assurent :

**L'élaboration et la conduite du projet pédagogique :** garant des orientations éducatives, ils veillent à ce que les principes et objectifs éducatifs soient respectés et appliqués. En collaboration avec l'équipe d'animation, ils développent et mettent en œuvre un projet pédagogique adapté aux besoins des enfants.

**La gestion réglementaire et administrative :** toutes les normes de sécurité, procédures et réglementations sont strictement respectées pour garantir la sécurité des enfants et de l'équipe d'animation. Ils s'occupent des aspects administratifs, comme la gestion des présences et des documents nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil.

**L'animation de l'équipe pédagogique :** en coordonnant, animant et formant l'équipe, ils favorisent une bonne dynamique de groupe et un travail collaboratif.

**La prise en compte de l'enfant dans sa globalité :** ils mobilisent tous les acteurs nécessaires pour la prise en charge de l'enfant. La communication avec les familles : interlocuteurs privilégiés, ils assurent une communication fluide et de qualité

**b. Les animateurs(trices)** sont au cœur de l'interaction avec les enfants et jouent un rôle crucial dans leur épanouissement ; ils veillent à :

**Assurer la sécurité physique et affective des enfants,** en respectant toutes les réglementations en vigueur, lors de tous les temps de la journée.

**Conduire des activités :** en élaborant et animant des activités en accord avec les objectifs du projet pédagogique, favorisant le développement des enfants.

**Engager une démarche pédagogique** par leur présence active et leurs interactions ils créent un environnement de confiance, adoptent des attitudes pédagogiques variées pour accompagner les enfants vers une plus grande indépendance et autonomie en les encourageant à prendre des initiatives, à faire des choix et à participer activement aux décisions de groupe.

**L'animateur relai** au sein des écoles assure la liaison, la remontée d'information entre les animateurs sur site et le coordonnateur référent.

**b.1.Les fonctions et savoirs :**

| Savoirs | Savoir-être | Savoir-faire |
|---|---|---|
| Connaissance des projets éducatifs et pédagogiques.<br><br>Connaissance de la réglementation, liée à la sécurité et l'encadrement des publics (voir fiches « mémos » affichées dans vos structures (déplacements, activités spécifiques ...) et en annexes.<br><br>Connaissances des enfants (besoins et possibilités physiques, intellectuelles, sociales, rythme biologique).<br><br>Connaissance de l'organisation (règlement intérieur, vie quotidienne, travail en équipe ...). | Être un adulte référent :<br>- Attitude appropriée et comportement exemplaire<br>- Tenue vestimentaire adaptée<br>- Langage adapté<br>- Cohérence dans les attitudes bienveillance et respect des règles et des personnes<br><br>Être réactif et à l'écoute :<br>- Adaptabilité<br>- Analyse de situation<br>- Prise de recul<br>- Capacité à se remettre en question<br><br>Être en capacité de communiquer et d'informer avec les enfants, avec l'équipe, en direction des familles, avec les partenaires.<br><br>Faire preuve d'initiative et d'autonomie en étant force de proposition.<br><br>Participer aux temps de préparation, de formation, d'échange de pratique. | Proposer 1 activité en rapport avec le projet pédagogique en prenant en compte les besoins et attentes des publics.<br><br>Préparer 1 animation adaptée au milieu, au public, aux règles de sécurité (prévoir le matériel, réaliser 1 fiche d'activité).<br><br>Animer en donnant du sens à l'activité, en suscitant l'implication du public, en transmettant des consignes claires, en veillant au respect des règles de sécurité et du matériel, en s'adaptant aux imprévus.<br><br>Encadrer 1 groupe lors des différents temps de la journée (adapter ses méthodes pédagogiques, savoir gérer les conflits).<br><br>Clôturer son activité (ranger, évaluer son intervention).<br><br>S'investir dans sa structure en construisant une relation de qualité avec les enfants, en participant activement au fonctionnement de l'équipe pédagogique. |

L'équipe, dans son ensemble, accompagne les enfants en véhiculant de façon quotidienne les principes de laïcité, de mixité, de solidarité… contribuant ainsi au « vivre et agir ensemble ».

Iel connait et met en œuvre les projets éducatif et pédagogique et est garant du respect des règles établies dans les accueils de loisirs (règlement intérieur, règles de vie …) comme à l'extérieur (code de la route, code civil …).

Chacun des membres doit garantir la sécurité physique et affective de l'enfant, favoriser son épanouissement, l'accompagner dans son développement personnel.

**A tout moment l'équipe, dans son entièreté, devra répondre des droits et des devoirs relatifs à la fonction publique territoriale. Entre autre, un agent se doit à des obligations : d'obéissance hiérarchique, à effectuer les tâches confiées, de tenue du secret professionnel, de discrétion professionnelle, de réserve, de neutralité, d'impartialité, de dignité, d'intégrité, de probité, … Il doit également respecter la laïcité dans le cadre de ses missions.**

## Le public accueilli

L'accueil de loisirs des Sénardes est fréquenté par un public majoritairement issu du quartier des Sénardes en lien avec les écoles qu'il fréquente. Il est ouvert à tous les enfants Troyens et aux enfants provenant de communes voisines, qui représentent une minorité. La mixité entre fille et garçon est équilibrée. Nous sommes donc en mesure d'accueillir des enfants propres âgés de 3 à 12 ans, d'origines sociales et culturelles différentes.

**Accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique**

La Ville de Troyes, dans son PEdT, met un point d'honneur à « **faciliter l'accueil des enfants ayant des besoins spécifiques** **».** Ainsi, les accueils de loisirs concourent au bien-être, à l'épanouissement et à l'intégration sociale des enfants y compris ceux en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique lorsque leur état de santé est compatible avec la vie en collectivité.

Les enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies ou d'intolérances alimentaires ont accès au service de restauration collective qui nécessite la mise à la mise en place d'un P.A.I.

La Ville de Troyes a mis en place plusieurs mesures et recommandations destinées à favoriser leur intégration : renforcement des équipes d'animation en nombre en fonction des besoins d'accompagnement, stages de formation, rencontre des familles.

Toute démarche d'intégration de mineurs en situation de handicap, atteint de maladie chronique ou de troubles ponctuels de la santé dans une structure de loisirs ordinaire doit mettre en avant le bien-être de l'enfant, tout en préservant également, l'harmonie du groupe d'enfants accueillis et de l'équipe d'animation.

L'accueil d'enfants en situation de handicap qui nécessite des conditions matérielles et pédagogiques adaptées doit faire l'objet d'un contrat d'accueil et d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

Un entretien préalable avec le(s) responsables légaux permettra de définir en amont les adaptations nécessaires pour prévenir les difficultés et les sentiments d'échec ou de rupture, tant pour les familles concernées que pour l'équipe d'animation.

Ce temps d'échange avec le(la) chef(fe) de service Enfance Jeunesse de la Ville de Troyes et la direction de l'accueil de loisirs concerné est systématiquement réalisé afin d'échanger sur la situation de l'enfant, évaluer les conditions d'accueil et répertorier les informations sur le contrat d'accueil. Le cas échéant, la Ville de Troyes pourra faire appel aux services de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative ou aux coordinateurs départementaux handicaps.

Une période d'essai progressive peut-être mise en place si besoin avec dérogation au regard du règlement intérieur. Il pourra être demandé un certificat médical d'aptitudes/inaptitudes aux activités pratiquées à l'A.L. *(extrait règlement intérieur art.2)*

**Attentes et besoins des publics accueillis**

Les enfants sont répartis en deux groupes par rapport à l'année de naissance :

- Les -6 ans (maternelles)
- Les +6 ans (élémentaires)

- **L'enfant de 3 à 5 ans**

**L'enfant de 3 à 5 ans** est en plein stade préopératoire durant lequel la fonction symbolique, l'apparition du dessin, du jeu symbolique, de l'image mentale s'établissent. L'animateur doit donc favoriser le développement psychomoteur et sensoriel de l'enfant en amenant des activités basées sur les 5 sens, parce qu'entre 3 et 5 ans, les enfants **ont besoin de comprendre le monde.**
Les ateliers reposent sur des activités qui leur permettent **d'observer, de toucher, de sentir, de goûter et d'écouter** pour leur faire vivre des expériences concrètes et ludiques et tendent à **accompagner l'enfant dans l'exploration du milieu environnant qu'il soit naturel ou culturel…**
De plus, l'enfant à cet âge **se dépense beaucoup et développe sa motricité fine**. C'est pourquoi, l'animateur favorise les expériences motrices (courir, sauter, nager, grimper, danser, etc…) et la manipulation d'outils (crayons, gommes, pinceaux, ciseaux ...) dans ses animations : tout en veillant à respecter le rythme de l'enfant.
Pour répondre au besoin de changement fréquent de centres d'intérêt, les **activités doivent être courtes et variées**, …

## TEMPS DE CONCENTRATION : 20 min

Son vocabulaire s'élargit et il a besoin de communiquer en utilisant de plus en plus des phrases complexes. Il a **besoin de sécurité, d'être seul parfois, de jouer seul, d'imiter** les autres enfants ou les adultes et de **s'évader dans l'imaginaire**. Durant cette période, les relations de l'enfant avec le monde sont dominées par « l'**égocentrisme** ». L'enfant envisage le monde selon sa propre perspective et prendre en compte le point de vue d'autrui ou **partager s'avère pour lui très compliqué**. Mais petit à petit sa capacité à vivre en groupe s'accroit et pas à pas, il assimile les règles de la vie en collectivité.
Il est également important de rappeler qu'entre 3 et 5 ans, l'enfant ne **contrôle que peu ses émotions**. Ces dernières le débordent parfois amenant ce que l'adulte peut interpréter comme « une colère ». A cet âge, les enfants n'ont pas encore construit les réseaux de neurones nécessaires pour donner du sens à tout ce qu'ils sont en train de vivre et de ressentir. Ils ne se repèrent pas encore vraiment dans le temps : **ils vivent dans le présent** et, pour eux, **chaque émotion prend des proportions phénoménales.**
Lors d'un trop plein d'émotion, **l'équipe doit permettre à l'enfant d'exprimer son émotion** au moment où il la vit, puis à l'aider à mettre des mots dessus une fois qu'il est calmé. Ainsi, nous contribuons à construire, littéralement, les réseaux de neurones entre son cerveau préfrontal (ce qui permet d'analyser et de donner du sens) et les zones émotionnelles de son cerveau. Cela développe l'intelligence émotionnelle de l'enfant, ce qui lui donne les moyens, à terme, de mieux maîtriser ses émotions et également de mieux comprendre celles des autres.

L'enfant à cet âge doit être accompagné à tout moment dans ses multiples explorations motrices, sensorielles, sociales et affectives.

L'équipe d'animation favorisera donc :
-L'aménagement d'espaces ouverts sécurisants et riches
-La découverte de nombreux supports
-Le passage à l'action

- **L'enfant de 6 à 8 ans**

En ce qui concerne **l'enfant de 6 à 8 ans,** le stade des opérations concrètes se met en place (jusqu'à 11 ans). L'enfant acquiert les notions de causalité, la conservation de substance, de poids, de volume… l'animateur doit donc enrichir ses activités par l'apport d'idées nouvelles en favorisant ateliers qui privilégient **la manipulation, la pratique, l'expression** ou la fabrication parce que **c'est en faisant par soi-même que l'on comprend le mieux et que l'on grandit.**

Il a acquis la lecture, se passionne pour les histoires, sépare l'imaginaire du réel avec une attirance pour le réel. **Les activités basées sur le jeu suscitent la curiosité** de l'enfant et lui permettent **de faire des découvertes tout en s'amusant**. Il a **besoin d'ordre, il aime classer**. Il **se dépense physiquement beaucoup mais se fatigue** aussi facilement. Il développe son adresse, son habilité et stabilise son schéma corporel (coordination, équilibre, latéralisation, …). L'animateur doit ainsi **favoriser l'activité physique** mais intervenir pour freiner lorsqu'elle devient débordante.

L'enfant a toujours **besoin de sécurité mais commence à demander plus d'indépendance** par rapport à l'adulte. L'animateur accorde donc l'importance aux **activités collectives** tout en ne négligeant pas les **activités individuelles**…

## TEMPS DE CONCENTRATION : 45 min

L'enfant devient capable de **coopération**. La camaraderie se développe. C'est **le début des grands jeux collectifs** où la **variété des activités** est primordiale pour enrichir le développement psychomoteur et se confronter aux règles à respecter pour bien **vivre ensemble**. Le **sentiment de justice** morale et d'**autonomie** se développent.

L'équipe d'animation favorisera donc :
-La découverte de différents milieux
-Les situations d'exploration et d'aventure
-La maitrise technique des supports proposés
-Les situations de prise de responsabilité

- **L'enfant de 8 à 12 ans**

**Pour l'enfant de 8 à 10 ans** : apprentissage de la performance et des techniques sportives spécifiques, possibilités physiques (de vitesse, de rapidité) et de maitrise de son corps. L'enfant accorde de l'importance à relever des défis, qui l'amène à aller plus loin, à se surpasser… Il s'exprime avec moins de spontanéité et sa créativité est en baisse. Il ressent le besoin d'imaginer, de collectionner et aime la lecture.

**L'enfant de 10 à 12 ans** rentre dans le stade des opérations formelles (jusqu'à 15 ans) qui permet l'établissement de relations entre la réalité et la possibilité. Dernier stade de la pensée, c'est pour Piaget le moment ou l'intelligence acquiert sa pleine maturité. Les activités doivent donc être basées sur la démarche expérimentale, la recherche ou la créativité. Les ateliers **s'appuient le plus possible sur les idées des jeunes et leurs expériences**, pour qu'ils soient **actifs dans leur démarche**, qu'elle soit intellectuelle, artistique ou sportive.

**L'évolution physique est rapide**. Le décalage entre garçons et filles s'affirme ces dernières entrant en **phase pré-pubère**. Les garçons ont **besoin d'efforts physiques intenses** et leurs activités motrices s'orientent vers le **sport**. L'entente entre les deux sexes leur pose problème bien que chacun porte de l'intérêt à l'autre. L'animateur doit donc prendre en compte les **différences entre les filles et les garçons** dans les besoins et **favoriser les jeux d'équipes mixtes** qui les font s'apprivoiser…

## TEMPS DE CONCENTRATION : 45 min – 1h

L'animateur est meneur du groupe mais favorise les situations de responsabilité par les enfants. Il doit **favoriser la transmission de techniques, les projets à long terme, permettre les échanges d'idées et faire émerger la réflexion**.

L'animateur est force de proposition durant les activités mais il doit également s'adapter en fonction des attentes et de la demande des jeunes. Ce public plus autonome et très exigeant **requiert chez l'animateur à la fois rigueur et inventivité**. Il doit savoir accompagner leur **besoin de nouveauté** tout en faisant respecter son autorité.

Les jeunes affirment leur personnalité et ont besoin d'indépendance et de se détacher de la sphère familiale car le monde extérieur les attire et les intéresse davantage. **Ils sont tous en quête d'indépendance** et **les mettre en situation de responsabilisation** est pertinent (prise de décisions, choix dans les activités…).

L'équipe d'animation favorisera donc :

- La compréhension et l'appropriation de son environnement
- La mise en œuvre de défis, de challenges
- Les situations d'autonomie et de prise de responsabilité

## Une journée à l'accueil de loisirs Sénardes

La « journée type » est là pour guider les animateurs et marquer des moments clés de la journée. Les heures indiquées ne sont pas figées. Il est évident que d'une journée à l'autre ou même d'un groupe à l'autre les temps d'activités ne seront pas les mêmes. Suivant les sorties, les pique-niques et les animations, les journées seront modulées.

La journée type rythme également la journée des enfants et joue un rôle important chez les plus jeunes. Les enfants de moins de 6 ans ont besoin de journées semblables, répétées avec des repères fixes.

# Les temps fort de la vie quotidienne

## Le temps d'accueil échelonné du matin

C'est un moment important. La direction, ou un animateur, par roulement accueille les enfants individuellement et leurs familles, vérifie et note les présents avec l'heure d'arrivé ou de départ sur le cahier prévu à cet effet. Plusieurs informations sont transmises concernant le déroulement de la journée. Aussi, il est important de prendre en compte la transmission des familles (fatigue, point de vigilance, rendez-vous médicaux avec convocation, …).

Rappels réglementaires pour l'arrivée du matin :

- Les enfants de moins de 6 ans seront accompagnés, de préférence par un adulte, et confiés à un animateur de l'A.L.
- Les enfants de plus de 6 ans peuvent arriver non accompagnés.

A son arrivée, en fonction de son bien-être et de son autonomie, seul ou accompagné, l'enfant pourra poser ses effets personnels sur les portes manteaux. Les équipes d'animation devront vérifier le contenu des sacs en fonction des activités prévues du jour.

Ce temps est aussi un temps d'animation ou chaque animateur/trice s'implique, discute avec les enfants, anime ou propose des ateliers calmes. Les salles sont aménagées de manière à favoriser la convivialité dans un environnement sécurisé. Sont proposés des univers autonomes tels que des jeux de société, du dessin, un coin détente avec une bibliothèque… ainsi l'enfant peut aller dans différents coins aménagés et vivre son début de journée dans le rythme qui lui convient. Il a aussi le droit de ne rien faire.

A la fin de l'accueil, le rituel du matin peut commencer : rangement, appel des enfants, temps de parole qui peut prendre plusieurs formes (chants, différents débats, humeur du jour, etc.), distribution des responsabilités, propositions des activités du matin, choix des enfants, formation des groupes et lancement des activités.

## Les temps d'activités

Les temps d'activités sont organisés de la façon suivante : les activités proposées par les animateurs/trices. La priorité est donnée en fonction du choix de l'enfant et de la sécurité environnante (règlementation, lieu, météo etc.). L'idée est que chacun trouve son **équilibre** et puisse pleinement profiter de ce temps.

Les activités sont proposées mais en aucun cas imposées. Elles sont organisées ponctuellement pour une découverte ou en cycle, dans une logique de parcours de manière à respecter une certaine progression pédagogique. Les activités doivent aboutir à une finalité et répondre aux objectifs du projet. L'enfant à le droit de ne rien faire et doit être entendu. Pour autant il sera encadré par un(e) animateur/trice ou à proximité immédiate d'un groupe en activité.

Les enfants sont sous la responsabilité des animateurs/trices qui doivent connaître en permanence l'effectif exact des enfants présents et des enfants en sortie. Chaque animateur est responsable de son groupe et de son activité. Il aménage son activité en veillant à la sécurité, en pensant aux différents besoins et rythmes de l'enfant, en respectant au mieux la courbe de l'intensité. Le rangement/nettoyage doit être inclus dans le temps d'activité et doit être effectué avec les enfants. La gestion du temps est indispensable.

Dans le but d'inclure de plus en plus les enfants dans le fonctionnement de l'accueil de loisirs, nous proposons des temps qui laissent place à leurs idées. En amont, nous échangeons avec eux sur ce qu'ils aimeraient faire en terme d'activités et de projets, puis nous concrétisons leurs demandes dans le cadre du possible. Un planning spécifique aux enfants a été mis en place aussi, permettant à ceux qui le voudraient, de mener une activité ou un projet. Ceux-ci seront aidé si besoin par un(e) animateur/trice pour la préparation et la mise en place de leurs idées.

Les enfants sont des adultes en devenir. Aussi, en leur permettant de s'impliquer davantage dans leur accueil de loisirs, nous leur donnons le moyen de créer un lieu d'accueil et d'échange à leur image, qu'ils auront à cœur de respecter.

Nous les formons à devenir des citoyens responsables où leurs choix et les conséquences qui en résultent prennent une part importante dans leurs décisions.

Les activités sont des temps préparés en amont, en aucun cas, elles ne seront préparées pendant les temps d'accueils, sauf si l'effectif d'animateurs/trices le permet et avec accord de la direction.

**Les sorties**

Toute sortie ou déplacement doit s'accompagner systématiquement d'une **fiche de sortie** qui reprend les informations importantes : Le nom de l'A.L, la date, le lieu, l'heure de départ et d'arrivée, le nom des animateurs/trices avec au moins un numéro de téléphone, le nombre exact d'enfant avec leur nom et prénom, le numéro de téléphone de la direction.

Pour rappel, les équipes s'assureront de prendre un sac à dos avec :
- Les **fiches sanitaires** des enfants prévus pour la sortie.
- Une **trousse de premier secours** adaptée aux activités et au milieu environnant. Les **PAI** si besoin.
- De l'eau en quantité avec des gobelets, privilégié tout de même les gourdes de chaque enfant.
- Le goûter si l'heure de retour est tardive.
- Si besoin, il faudra prendre les glacières comportant le pique-nique avec un thermomètre, des plaques eutectiques en quantité et le relevé de température.

La fiche de sortie sera affichée dans le bureau de la direction et un double sera conservé par l'équipe d'animation en charge de la sortie.

Pour les sorties à la journée ou dans des lieux fréquentés par du publics extérieurs, chaque enfant doit porter un **élément permettant l'identification de l'Accueil de loisirs** de provenance (le nom de l'AL, l'adresse, le numéro de téléphone, le nom de la direction).

Dans le cadre de **transport d'enfants dans un véhicule de 7 ou 9 places**, le conducteur doit être accompagné par un animateur pour un trajet supérieur à 20 kilomètres. Un trajet ne pourra excéder 2 heures, quel que soit le mode de transport. Les enfants seront comptés et identifiés à chaque montée et descente de véhicule.

Dans le cadre de l'utilisation des **transports en commun**, les équipes d'animation devront être particulièrement vigilantes et attentives à éviter les périodes de fortes affluences et les mouvements de foule, et ajusteront en conséquence, la répartition des groupes :

- Ils ne devront pas excéder 12 enfants pour les moins de 6 ans et les plus de 6 ans ;
- Les enfants seront encadrés par deux animateurs minimum quel que soit l'effectif ;
- Un signe distinct pour chacun d'eux est obligatoire (ex : casquettes, foulards, gilets…).

**Les activités physiques règlementées**

Autres que celles liées au jeu et au déplacement, qui se déroulent conformément aux règles fixées par une fédération sportive ou qui présente des risques particuliers (***Arrêté du 25 Avril 2012***).
Elle n'est qu'un moyen de parvenir à la réalisation des intentions éducatives de la Ville de Troyes.

Un projet d'activité devra être annexé au projet pédagogique. Il précisera les conditions dans lesquelles l'activité est mise en œuvre et notamment la prise en compte des besoins psychologiques et physiologiques des mineurs.

Quelles que soient l'activité et sa pratique (encadrement par l'équipe d'animation de l'AL ou recours à un prestataire extérieur), la direction reste responsable.

Les familles seront informées des modalités de déroulement de cette activité.
Il appartient à la direction de l'AL de vérifier que les démarches de protection des usagers requises par le Code du Sport ont été effectuées, dont les compétences de l'encadrement (diplômes, brevets …).

Il appartient à la direction puis à l'équipe d'animation d'évaluer les conditions de mise en œuvre de l'activité :

- Est-elle adaptée à l'enfant ?
- Le matériel, le lieu de pratique, les conditions climatiques sont-ils adaptés et vérifiés ?
- L'encadrement est-il compétent et diplômé ?
- L'effectif de l'encadrement est-il respecté ?

**Le temps du repas et du goûter**

Ces temps favorisent les échanges et les discussions mais développent aussi l'autonomie et la responsabilisation. L'équipe d'animation privilégiera une organisation avec ces objectifs, par exemple en mettant un animateur à chaque table…

Les animateurs/trices sont garant de ces moments d'éducation à la santé et au partage. En fonction des contraintes sanitaires, les enfants seront invités à se servir eux-mêmes afin de développer leur motricité mais aussi d'essayer d'estimer le degré d'appétit qu'ils ressentent, doser et partager avec les autres. Ils vont chercher les corbeilles de pain, les carafes d'eau, aident à la préparation du goûter et participent de même au débarrassage de la table.

Le goûter se déroule entre 16h et 16h30 en règle générale. Selon l'emploi du temps, il est possible qu'il ait lieu plus tard.

Ces temps pourront aussi être animés et variés (repas chauds, froid, buffet, à thèmes, pique-niques) afin de garder les enfants dans un imaginaire ou de rendre ces moments plus festifs.

Le goûter sera aussi le moment de recueillir les retours des enfants sur la journée et de faire un bilan avec eux

La restauration collective est organisée par le prestataire Sodexo. Les menus sont affichés à l'Accueil de Loisirs et sur le portail famille.troyes.fr.

Extrait du règlement intérieur art.2 :

*« Pour une inscription en journée complète avec repas pendant les vacances scolaires, le repas et le goûter sont fournis par l'A.L. Pour une inscription le mercredi après-midi, le goûter est fourni par l'A.L.*

*Les menus prennent en compte différents critères :*

*- l'équilibre alimentaire journalier dicté par le GEMRCN (Groupe d'Étude des Marché de Restauration Collective et de Nutrition) et le PNNS (Programme National Nutrition Santé)*

*- la saisonnalité des produits -*
*l'intégration de produits biologiques et de produits locaux*

*Le service de restauration a une vocation collective, il ne peut répondre à des exigences alimentaires liées à des convenances ou convictions personnelles. Deux types de repas sont proposés : repas classique et repas végétarien protéiné.*

*Le choix de repas est précisé lors de l'inscription et pour la durée de l'année scolaire lorsqu'il s'agit des mercredis ou la période de vacances choisies. Les demandes de changement doivent être sollicitées par écrit auprès du service Relations avec les usagers dans le délai prescrit par l'article 3.3 du présent règlement. Les menus sont affichés un mois à l'avance à l'Accueil de Loisirs et sur le portail famille.troyes.fr.*

*Les enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies ou d'intolérances alimentaires ont accès au service de Restauration collective. Cet accès nécessite la mise à la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé établi à la demande des parents et validé par la Collectivité qui détermine les modalités de fourniture de repas spécifique hypoallergénique. »*

**Le temps du repos**

Il est primordial pour les plus petits dans leurs besoins de récupération, mais aussi important pour les plus grands.

Il a plusieurs avantages. Il permet à l'enfant de se libérer des tensions accumulées dans la matinée et de transférer les nouvelles connaissances dans la région de son cerveau responsable de la mémoire à long terme. Limité dans le temps, il doit être sécurisant et accompagné.

A l'accueil de loisirs, l'équipe le déclinera sous deux appellations : Sieste/détente et temps calme.

La sieste est organisée au dortoir, en privilégiant les plus petits mais pouvant accueillir ponctuellement des plus grands, et aménagée de façon à ce que chaque enfant y trouve une place intime pour se reposer. Les enfants pourront y apporter leur doudou et se verront raconter une histoire ou passer de la musique par un animateur qui restera tout le temps de la sieste. Le réveil de chacun sera ensuite échelonné afin de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant.

L'équipe pédagogique considère que « l'enfant doit avoir le droit de dormir quand il a sommeil, de s'éveiller quand il a fini de dormir, et de se lever quand il le veut » (Maria Montessori). Ainsi, nous avons fait le choix de laisser la possibilité aux enfants de dormir jusqu'à 16h00.

Pour les autres enfants, un temps détente consistant à aménager un coin apaisant (coussins, coin « cocooning », hamacs) pourra être envisagé mais correspondra aux enfants ayant des difficultés d'endormissements et/ou uniquement demandeurs.

Pour tous, ce moment devra être calme et permettre à chacun de se ressourcer après les repas et sera appelé « temps calme » s'il est animé (méditation, massages…) ou « temps libre » si les enfants choisissent de se rassembler en petit groupe pour parler, faire des jeux de société... Des espaces sont aménagés à cet effet.

Enfin, nous considérons que le besoin de sommeil est souverain et que chaque enfant est à même de connaitre son propre rythme. Ainsi un enfant aura la possibilité de se reposer dès qu'il le souhaitera, qu'importe son âge ou l'heure de la journée.

**Le temps d'accueil échelonné du soir**

Comme le matin, ce temps est tout autant important. La répartition des tâches y est néanmoins similaire :

- Le(a) directeur/trice ou un(e) animateur/trice accueille les familles, note et identifie les personnes qui viennent chercher un enfant systématiquement (CNI ou équivalent) en adéquation avec les personnes mentionnées dans le dossier de l'enfant et répond aux éventuelles questions. Il l'informe des évènements de la journée. Dans la mesure du possible, les informations seront données aux familles par l'animateur responsable du groupe ou, le cas échéant, par la direction.
- Dans le cadre des responsabilités quotidiennes des enfants, deux d'entre eux (qui se sont portés volontaires) accompagnent la personne responsable du pointage du soir à l'accueil. Leur mission est d'aller chercher leurs camarades quand leurs parents sont présents. En attendant les familles, un coin médiathèque (poufs, bibliothèque) est disponible pour eux à l'accueil de la Maison de Quartier des Sénardes afin qu'ils puissent patienter tranquillement.

Rappels réglementaires pour le départ du soir :

*-À l'exception des rendez-vous médicaux justifiés préalablement par écrit auprès de la direction de l'A.L, toute sortie est définitive.*

*-Afin de permettre le bon déroulement des activités tout en tenant compte du rythme de vie des familles, les départs échelonnés sont possibles le soir uniquement à partir de 17h00.*

*-Aucun enfant de moins de 6 ans n'est autorisé à quitter seul l'A.L. Il ne peut être remis qu'au responsable légal ou à un tiers autorisé âgé de 16 ans minimum.*

*-Par mesure de sécurité, l'enfant, non autorisé à quitter seul l'A.L., est remis à son responsable légal exclusivement dans l'enceinte de la structure.*

*-En aucun cas, les enfants ne peuvent être récupérés au cours d'une sortie, à la descente du bus ou dans la rue.*

*-Les enfants de plus de 6 ans autorisés à quitter seuls l'A.L. le quittent à 12hoo lorsqu'ils ne déjeunent pas ou à 18hoo en fin de journée. Cette autorisation est subordonnée à une décharge de responsabilité signée du (des) responsable(s) légal(aux).*

*-À la fermeture de l'A.L., si le responsable légal de l'enfant ou l'une des personnes autorisées, ne sont pas venus chercher l'enfant, le (la) directeur (trice) de l'A.L. contacte les services de police qui en informent immédiatement le Procureur de la République pour organiser la prise en charge.*

**Le temps de pause pour l'équipe d'animation**

En France, le Code du travail octroie un temps de pause de 20 minutes minimum à prendre avant 6 heures de travail effectif. Elle s'effectue par roulement et s'organise de façon à ce que la sécurité des enfants reste la priorité. Une salle de repos est mise à disposition dans les locaux pour ce temps. Les animateurs/trices devront rester au sein de leur structure (Accueil de loisirs, maison de quartier, école) et rester joignables. Depuis le 10 janvier 1991, la loi Évin interdit le tabac dans les locaux à usage collectif. Le 15 novembre 2006, un décret impose l'interdiction totale de fumer dans tout lieu public, y compris les entreprises, à compter du 1er février 2007. En avril 2017 cette interdiction est étendue au vapotage. De ce fait, il est interdit de fumer et de « vapoter » dans l'enceinte de l'A.L., même à l'air libre. Il sera demandé aux agents de sortir aux abords, sans pour autant stationner devant l'entrée. Il appartient à l'agent de trouver un lieu approprié à l'extérieur, à proximité immédiate afin de garder une image neutre et de non incitation pour les enfants.

## Le cadre règlementaire

L'accueil de loisirs des Sénardes à une obligation de moyen envers le public accueilli.
Comme tout ACM, il est règlementé par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement, aux Sports et à la Vie Associative (SDJESVA), notamment par le Code de l'Action Sociale et des Familles.

En fonction des situations, l'accueil de loisirs se réfère à d'autre codes : le code de la route, le code de la construction et de l'habitation, le code de la santé publique, etc. **Le règlement intérieur** relatif aux accueils de loisirs de la Ville de Troyes constitue un complément à la règlementation de nos accueils de loisirs.

La direction a, en sa possession, les dernières instructions départementales. Elles sont disponibles dans le bureau de la direction.

## La sécurité

L'animateur doit assurer la sécurité morale, physique et affective pour chaque enfant.

1. *Fiche sanitaire :*

Pour toute inscription sur un temps d'accueil de la collectivité une fiche sanitaire individuelle obligatoire sera remplie par la famille. Elle précise les renseignements médicaux de l'enfant, et la mention des vaccins obligatoires (décret n 2018-42 du 25 janvier 2018).

En cas de contre-indication pour la réalisation d'une activité, celle-ci doit être attestée par un certificat médical.

2. *Médicaments/PAI :*

**Le personnel d'animation ou encadrant n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants sauf si le traitement est intégré à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui** a pour but de faciliter l'accueil au quotidien d'un enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap. Il est établi par un médecin, à l'initiative des parents, est connu de tous les acteurs qui s'occupent de l'enfant et permet de déterminer les modalités d'accueil de l'enfant.

**Sur tous les temps d'accueil, la prise de médicaments est soumise à l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé.**

3. *Pharmacie et déplacement :*

Sur tous les lieux d'accueil, il doit y avoir une ou plusieurs pharmacie(s) fixe(s) ou portable(s) (à utiliser lors de tous les déplacements). À chaque déplacement, il est demandé aux animateurs et aux enfants de mettre un gilet pour que le groupe soit vu par tous les autres usagers de la route.

4. *Départ raison de santé :*

Lorsqu'un enfant présente des symptômes ou en cas d'accident le responsable légal est alerté. Il lui est demandé de venir chercher l'enfant et lui sera demander de remplir un document qui stipule que le responsable légal reprend son enfant.

5. *Accidents et déclarations d'accident :*

L'animateur ou témoin de l'accident contacte le 15 ou le 18.

Pour le périscolaire école : le coordinateur contactera les parents pour les prévenir. En cas d'accident, il est demandé à l'animateur de faire une déclaration, qui se trouve dans le classeur périscolaire rubrique déclaration d'accident et qui doit être renvoyée au Service Enfance Jeunesse pour enregistrement.

Pour le périscolaire centre de loisirs : le directeur du centre contactera les parents pour les prévenir. C'est le directeur qui remplit la déclaration d'accident directement.

6. *Consignes d'incendie et PPMS :*

Sur chaque école, dans le classeur du Périscolaire et AL se trouve les consignes en cas d'incendie et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ces documents expliquent les conduites à tenir dans ces cas d'urgence, ils doivent être lus, expliqués et maîtrisés par l'encadrant.

## Assurances

Chaque enfant inscrit dans un A.L. devra être garanti par une police d'assurance en responsabilité civile, pour tous les dommages qu'il causerait à toute personne ou tout bien, dans le cadre des activités.
Les parents sont tenus de réparer les dommages qui pourraient être causés à des personnes ou des biens par leurs enfants dans le cadre des A.L. et d'établir une déclaration de sinistre auprès de leur assurance responsabilité civile en cas de dommages causés à des tiers.

## La santé

C'est la direction qui assure la fonction d'**assistant sanitaire** au sein de l'accueil de loisirs.

La fréquentation des A.L. est subordonnée à la réalisation de **l'obligation vaccinale** énoncée par le décret n° 2018-42 du 25 janvier 2018. Une contre-indication aux vaccinations doit être attestée par un certificat médical ; la **fiche sanitaire de liaison** jointe au dossier d'inscription doit impérativement être renseignée.

**L'administration de médicaments par le personnel de l'A.L. n'est pas autorisée sauf si le traitement est intégré à un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.)**

Si au cours de la journée, l'enfant développe des signes de pathologie, la direction en informe le responsable légal et peut lui demander de venir le chercher. En outre, l'A.L. est équipé de thermomètres pour mesurer la température des publics accueillis dès qu'ils présentent des symptômes au sein de la structure et/ou en extérieur.

En cas d'urgence et en fonction du contexte, la direction ou l'équipe d'animation devra effectuer les premiers gestes et faire appel aux services de secours. La personne en charge de l'action devra informer sa hiérarchie qui fera le lien avec les familles. C'est uniquement la direction qui se charge de prévenir les responsables légaux.

Prévenir l'équipe de direction, pour toute chute et/ou blessure ayant entrainé un coup à la tête ou toutes autres douleurs inquiétantes. Ne pas hésiter à appeler le 15 par téléphone en cas de doute sur une situation. Il en va de notre responsabilité : nous devons prévenir toutes éventuelles complications.

Les équipes d'animation ne peuvent pas effectuer des gestes de soin d'hygiène et ne peuvent notamment pas assurer le change de couches. La **propreté acquise** constitue donc un préalable à l'accueil de l'enfant afin de lui garantir un accueil serein et de qualité. (Extrait règlement intérieur art.2)

Même s'il incombe à la direction de vérifier régulièrement l'état des fournitures, il est du devoir de chacun de veiller au stock de produits pharmaceutiques restant et d'en informer la direction si un manque est remarqué (trousses de secours en cas de sortie par exemple).

## L'hygiène

Il est à rappeler que l'hygiène est un élément essentiel pour garantir une sécurité et le bien-être de chacun. L'équipe pédagogique doit y être attentif.

**Le coin repos / dortoir**

Un planning a été mis en place afin que notre linge sale (draps, couvertures, taies, coussins) soit récupéré par un service de la collectivité pour être lavé et restitué à temps.

**Le nettoyage**

L'hygiène n'est pas seulement corporelle. Elle passe aussi par la propreté des locaux et plus particulièrement celle du mobilier présent dans les salles d'animations à destination de tous.

Le nettoyage des sols et des « murs » est assuré avant chaque matin et après chaque soir de l'ouverture de l'A.L. par un **prestataire de service**. Un employé de la collectivité, peut venir en renfort certains jours d'ouverture de l'accueil de loisirs.

L'équipe d'animation est, quant à elle, responsable de l'entretien du mobilier (tables, chaises, étagères, armoires), des jeux et des jouets. Des sprays nettoyants à usage règlementé et des lingettes à usage unique sont disponible dans l'accueil de loisirs pour assurer le petit nettoyage.

## La communication

La communication est un point incontournable à ne pas négliger dans l'animation et à sans cesse développer. Véritable vecteur d'identité, une bonne communication est gage de sérieux, de qualité et valorise l'accueil péri et extrascolaire dans sa dimension éducative.

**La communication avec les enfants**

La communication avec les enfants se fait tout au long des journées d'accueil, de leur arrivée le matin jusqu'à leur départ du soir. Les accueils péris et extrascolaires étant des lieux de partage, les échanges sont perpétuels. Celle-ci s'incarne à travers le quotidien vécu. L'enfant prend alors part au fonctionnement, qui varie selon les types et lieux d'accueil fréquentés.

**La communication avec les familles**

- Un **site internet** : www.ville-troyes.fr qui recense l'ensemble des informations liées aux thématiques « découvrir Troyes, au quotidien, proximité, sortir/bouger, vie municipale, téléservices »
- Un **portail famille** : PORTAIL FAMILLE - accueil (troyes.fr) qui informe au sujet de la petite enfance, des écoles et de leurs activités, des vacances en accueil de Loisirs, des espaces intergénérationnels. Un espace personnel permet aux familles de procéder aux inscriptions/annulations en ligne. L'actualité incontournable de ces structures y est mise en avant.
- Soucieuse de vivre avec son temps, la Ville de Troyes possède aussi des pages officielles sur plusieurs **réseaux sociaux** qui permettent à tous de suivre des moments forts de la commune et notamment certains temps et/ou informations des accueils de loisirs Troyens.
- Un **flyer** par Accueil de Loisirs est à disposition des familles et une attention particulière est portée quant à la transmission des valeurs du projet pédagogique.
- Des **programmes d'activités** péris et extrascolaires et les menus sont affichés devant chaque site.
- Des **temps de partage et d'échanges** réguliers sont proposés au sein des accueils de loisirs.
- Un **questionnaire de satisfaction** permet de recenser les avis des familles

# CONSTATS, OBJECTIFS et EVALUATION

L'accueil de loisirs des Sénardes n'a pas de problématique particulière. Un cadre est maintenant bien installé. La majorité des enfants sont respectueux, impliqués dans le quotidien et les activités, et passent de bons moments. Cette base développée avec les projets mis en place sur la durée nous permet de nous concentrer plus sur d'autres besoins liés au développement de l'enfant : le besoin d'estime de soi et celui d'accomplissement selon la pyramide de Maslow.
Le but du projet « Zoom ! » est d'amener l'enfant à la découverte : de son environnement, de lui-même et des autres ; dans une démarche d'apport ou d'approfondissement de connaissances, de savoir et de développement de l'esprit critique.

Les nouvelles connaissances apportées aux enfants leur permettront :

- D'élargir l'horizon de leurs connaissances et de leurs possibilités.
- De développer ou d'affiner une appétence pour un ou plusieurs des sujets abordés, favorisant la définition de leur identité.
- De mieux appréhender ce qui les entoure et ce qui se présente à eux.
- D'accroître leur confiance en eux et leur sentiment de sécurité.

Développer leur esprit critique permettra aux enfants :

- D'apprendre à analyser.
- De remettre des choses en question afin de trouver eux même les réponses qui leurs correspondent en rapport avec leurs connaissances.
- De développer leurs avis.
- De prendre des décisions éclairées.
- D'élaborer de nouvelles idées.
- De favoriser la définition qu'ils ont d'eux même, leur identité, et de ce qui les entoure.

Dans cette volonté, nous avons choisi un objectif éducatif pertinent :

- **Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant :** Les équipes pédagogiques visent à développer les aptitudes mentales et physiques des enfants en s'appuyant sur leurs potentialités. Elles encouragent l'expression et la confrontation des idées pour renforcer la confiance en soi et l'autonomie.

A partir de cet objectif et du constat, nous avons établi un objectif général qui sera la trame de fond de cette période estivale :

- **Amener les enfants à découvrir de nouvelles pratiques afin de développer leur curiosité, leurs connaissances et leur esprit critique.**

Afin de répondre à ces objectifs, le projet « Zoom ! » se déclinera en plusieurs thèmes (deux semaines par thème).

Quatre thèmes principaux :

- L'espace (astres, vide, lumière, ombre...)
- La Terre (géologie, nature, flore, océans...)
- Le Vivant (être humain, culture, faune...)
- Le Microscopique (insectes, cellules, atomes, émotions...)

Ces 4 thèmes seront nourris par 2 autres thématiques :

- Les métiers (découverte)
- La communication (débats, forums)

## Les objectifs mis en place

A partir du constat précèdent, ont été retenu les objectifs suivants :

**Projet Educatif :**

- **Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant.**

**Projet Pédagogique :**

- **Objectif général : Amener les enfants à découvrir de nouvelles pratiques afin de développer leur curiosité, leurs connaissances et leur esprit critique**

**Objectifs spécifiques avec objectifs opérationnels :**

| Objectifs spécifiques | Objectifs opérationnels |
|---|---|
| **Amener de nouvelles pratiques au fonctionnement existant.** | Mettre en place des temps de débats réguliers. |
| | Mettre en place des temps de théâtre forum régulier. |
| | Mettre en place un système de boîtes aux lettres intra et inter accueil de loisirs. |
| | |
| **Proposer aux enfants des activités peu abordées ou innovantes à travers leurs idées, l'équipe d'animation et des intervenants extérieurs.** | Mettre en place des activités en rapport avec des thèmes inédits. |
| | Mettre en place des activités intergénérationnelles. |
| | Mettre en place des activités en lien avec le handicap. |
| | Mettre en place des sorties inédites. |
| | Mettre en place des interventions inédites. |

**Un projet d'animation est pensé par l'équipe d'animation pour répondre à ces objectifs.**

**Evaluation du Projet Pédagogique :**

| Objectifs opérationnels | Evaluation |
|---|---|
| Mettre en place des temps de débats réguliers. | Les enfants participeront à au moins un débat par semaine. |
| Mettre en place des temps de théâtre forum régulier. | Les enfants termineront au moins une journée par semaine par du théâtre forum. |
| Mettre en place un système de boîtes aux lettres intra et inter accueil de loisirs. | Une boîte aux lettres aura été installée et utilisée au moins quatre fois pendant la période des vacances. |
| | |
| Mettre en place des activités en rapport avec des thèmes inédits. | Les enfants auront participé à au moins cinq activités en rapport avec des thèmes inédits. |
| Mettre en place des activités intergénérationnelles. | Les enfants auront participé à au moins deux activités intergénérationnelles par mois. |
| Mettre en place des activités en lien avec le handicap. | Les enfants auront participé à au moins deux activités en lien avec le handicap. |
| Mettre en place des sorties inédites. | Les enfants auront participé à au moins deux sorties inédites par mois. |
| Mettre en place des interventions inédites. | Les enfants auront participé à au moins une intervention inédite par mois. |

**Un temps d'échange sera programmé chaque vendredi pour que les enfants puissent faire le bilan de leur semaine avec l'équipe d'animation.**

# ANNEXES

## Plannings d'activité

**Enfants de 3 à 6 ans :**

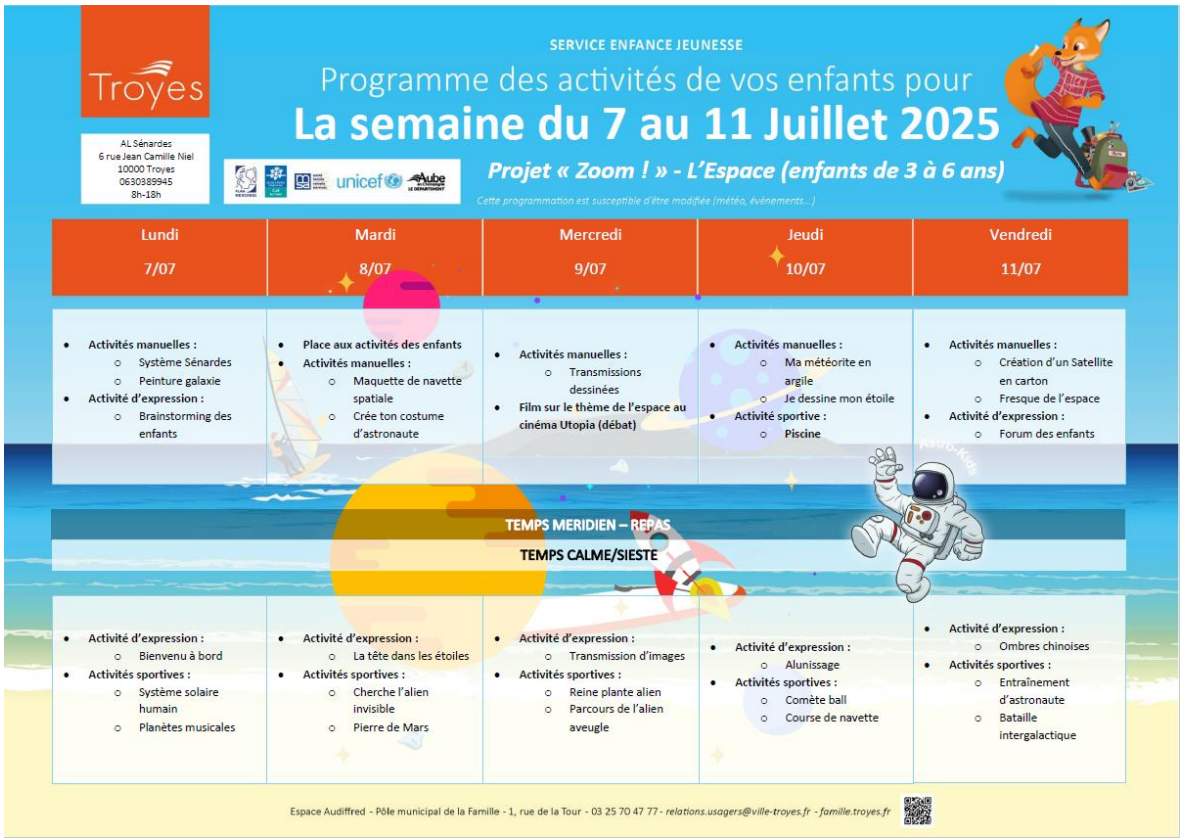

Troyes

AL Sénardes
6 rue Jean Camille Niel
10000 Troyes
0630389945
8h-18h

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

# Programme des activités de vos enfants pour
# La semaine du 21 au 25 Juillet 2025

***Projet « Zoom ! » - La Terre (enfants de 3 à 6 ans)***

*Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, évènements...)*

| Lundi 21/07 | Mardi 22/07 | Mercredi 23/07 | Jeudi 24/07 | Vendredi 25/07 |
|---|---|---|---|---|
| • Activités manuelles :<br>○ Maquette du cycle de l'eau<br>○ Découverte de minéraux<br>• Activité d'expression :<br>○ Brainstorming des enfants | • Place aux activités des enfants<br>• Activités manuelles :<br>○ Peintures rupestres<br>○ Maquette de la Terre | Découverte de la Ferme de la Marque et atelier de création de pain | • Activités manuelles :<br>○ Création d'un volcan<br>○ Messages dessinées<br>• Activité d'expression :<br>○ Jeu de la statue d'argile<br>• Activités sportives :<br>○ Piscine | • Activités manuelles :<br>○ Création d'empreintes<br>○ Création d'un squelette<br>• Activité d'expression :<br>○ Les pieds sur terre |
| **TEMPS MERIDIEN – REPAS** | | | | |
| **TEMPS CALME/SIESTE** | | | | |
| • Activités sportives :<br>○ Earth touch<br>○ Poisson de métal<br>○ Chasse aux objets de la Terre | • Activités sportives :<br>○ Relais des dinosaures<br>○ Parcours oxygène<br>○ Course de la nature | Découverte de la Ferme de la Marque et atelier de création de pain | • Activités sportives :<br>○ Queue du bison<br>○ Nettoyons la nature<br>○ Tyrannosaure | • Activité d'expression :<br>○ Forum des enfants<br>• Activités sportives :<br>○ Passe cailloux<br>○ Rock and roll |



Troyes

AL Sénardes
6 rue Jean Camille Niel
10000 Troyes
0630389945
8h-18h

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

# Programme des activités de vos enfants pour
# La semaine du 28 au 1 Août 2025

***Projet « Zoom ! » - La Terre (enfants de 3 à 6 ans)***

*Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, évènements...)*

| Lundi 28/07 | Mardi 29/07 | Mercredi 30/07 | Jeudi 31/07 | Vendredi 1/08 |
|---|---|---|---|---|
| • Activités manuelles :<br>○ Les petits archéologues<br>○ Décoration de la salle<br>• Activité d'expression :<br>○ Brainstorming des enfants<br>• Randonnée à Montaigu | • Place aux activités des enfants<br>• Activités manuelles :<br>○ Vagues en papier<br>○ Création d'un récif de corail<br>• Rencontre avec la crèche des Sénardes | • Activités manuelles :<br>○ Transmissions dessinées<br>○ Mon sous-marin<br>• Activité sportive :<br>○ Escalade avec DEVERS | • Activités manuelles :<br>○ Je dessine la nature<br>○ Nuages multicolores<br>• Activité d'expression :<br>○ Le forum des enfants<br>• Activité sportive :<br>○ Piscine | GRAND JEU : Le trésor caché de la Terre |
| **TEMPS MERIDIEN – REPAS** | | | | |
| **TEMPS CALME/SIESTE** | | | | |
| • Activités sportives :<br>○ Jeux d'eau<br>○ Parcours de la vague<br>○ Le sol est de la lave<br>• Randonnée à Montaigu | • Activité d'expression :<br>○ Le grand T-rex<br>• Activités sportives :<br>○ Attention aux séismes<br>○ Le volcan en éruption | • Activité d'expression :<br>○ Messages des Sénardes<br>• Activités sportives :<br>○ Jeu de la bourrasque<br>○ Eclairs et pluie | • Activité d'expression :<br>○ Les sons de la Terre<br>○ Les sages des montagnes<br>• Activités sportives :<br>○ Les plaques tectoniques | GRAND JEU : Le trésor caché de la Terre |

Troyes

AL Sénardes
6 rue Jean Camille Niel
10000 Troyes
0630389945
8h-18h

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

# Programme des activités de vos enfants pour
# La semaine du 4 au 8 Août 2025

***Projet « Zoom ! » - Le Vivant (enfants de 3 à 6 ans)***

*Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, évènements...)*

| Lundi 4/08 | Mardi 5/08 | Mercredi 6/08 | Jeudi 7/08 | Vendredi 8/08 |
|---|---|---|---|---|
| • **Activités manuelles :**<br>○ Création de pot de jardin<br>○ Décor du monde<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Brainstorming des enfants | • **Place aux activités des enfants**<br>• **Activités manuelles :**<br>○ Jardinage<br>○ Décor du monde (suite)<br>• **Activité d'expression :**<br>○ La langue des signes | • **Activités manuelles :**<br>○ Transmissions dessinées<br>○ Animo' dex<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Danse des autruches | • **Activités manuelles :**<br>○ Masques d'animaux<br>○ Création de marionnettes<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Le forum des enfants<br>• **Activité sportive :**<br>○ **Piscine** | **Visite de la Ferme de la Marque et atelier de création de pain** |
| **TEMPS MERIDIEN – REPAS** | | | | |
| **TEMPS CALME/SIESTE** | | | | |
| • **Activités sportives :**<br>○ Poule, renard, vipère<br>○ Initiation tennis<br>○ Jeu des fourmis | • **Activités sportives :**<br>○ Rallye photo animaux<br>○ Chasse aux empreintes<br>○ Otaries gymnastes | • **Activités sportives :**<br>○ La marche des animaux<br>○ Poisson pêcheur<br>○ La course des girafes | • **Activités sportives :**<br>○ Rallye photo végétaux<br>○ Reflexes de félins<br>○ Football d'araignée | **Visite de la Ferme de la Marque et atelier de création de pain** |

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - *relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr*

Troyes

AL Sénardes
6 rue Jean Camille Niel
10000 Troyes
0630389945
8h-18h

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

# Programme des activités de vos enfants pour
# La semaine du 11 au 15 Août 2025

***Projet « Zoom ! » - Le Vivant (enfants de 3 à 6 ans)***

*Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, évènements...)*

| Lundi 11/08 | Mardi 12/08 | Mercredi 13/08 | Jeudi 14/08 | Vendredi 15/08 |
|---|---|---|---|---|
| **GRAND JEU : Le cycle de la vie** | • **Activités manuelles :**<br>○ Escargots en argile<br>○ Fresque des animaux marins<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Brainstorming des enfants | • **Place aux activités des enfants**<br>• **Activités manuelles :**<br>○ Création de poissons en papier<br>○ Mon animal totem<br>• **Activité d'expression :**<br>○ La chorale des animaux | • **Activités manuelles :**<br>○ Mon bracelet traditionnel<br>○ Fresque des animaux terrestres<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Forum des enfants<br>• **Activité sportive :**<br>○ **Piscine** | |
| **TEMPS MERIDIEN – REPAS** | | | | |
| **TEMPS CALME/SIESTE** | | | | |
| **GRAND JEU : Le cycle de la vie** | • **Activités sportives :**<br>○ La rivière aux crocodiles<br>○ Le relais de kangourou<br>○ La course des limaces | • **Visite d'une caserne de pompier**<br>• **Activités sportives :**<br>○ Espèce en danger<br>○ Relais des pélicans<br>○ Jeu de la mouche | • **Activité d'expression :**<br>○ Les lémuriens immobiles<br>• **Activités sportives :**<br>○ L'œuf de dragon de Komodo<br>○ Les pies voleuses | |

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - *relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr*

Troyes

AL Sénardes
6 rue Jean Camille Niel
10000 Troyes
0630389945
8h-18h

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

# Programme des activités de vos enfants pour
# La semaine du 18 au 22 Août 2025

***Projet « Zoom ! » - Le Microscopique (enfants de 3 à 6 ans)***

*Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, évènements...)*

| Lundi 18/08 | Mardi 19/08 | Mercredi 20/08 | Jeudi 21/08 | Vendredi 22/08 |
|---|---|---|---|---|
| • **Activités manuelles :**<br>○ Zoom sur le minuscule<br>○ Minus dex<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Brainstorming des enfants | • **Place aux activités des enfants**<br>• **Activités manuelles :**<br>○ Boîte de pétri<br>○ Fabrique ton insecte | • **Activités manuelles :**<br>○ Transmissions dessinées<br>○ Observations microscopiques<br>• **Film sur le microscopique au cinéma Utopia (débat)** | • **Activités manuelles :**<br>○ Portrait motion<br>○ Transform'oeuf<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Le bac à émotions<br>• **Activité sportive :**<br>○ **Piscine** | • **Activités manuelles :**<br>○ Memory d'insecte<br>○ Je dessine mon tardigrade<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Forum des enfants |
| **TEMPS MERIDIEN – REPAS** | | | | |
| **TEMPS CALME/SIESTE** | | | | |
| • **Activités sportives :**<br>○ Jeu de globules blancs<br>○ Rallye photo du minuscule<br>○ La chenille aveugle | • **Activité d'expression :**<br>○ Les bons gestes<br>• **Activités sportives :**<br>○ Le parcours du ver de terre<br>○ Recherche de papillons | • **Activité d'expression :**<br>○ Comptines insectes<br>• **Activités sportives :**<br>○ Le parcours du mille pattes<br>○ Initiation yoga | • **Activité d'expression :**<br>○ Bingo d'insectes<br>• **Activités sportives :**<br>○ Course de sauterelles<br>○ Le combat des scarabées | • **Activité d'expression :**<br>○ Miettes d'histoire<br>• **Activités sportives :**<br>○ Microbes versus Globules blancs<br>○ Le jeu des plaquettes |

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - *relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr*

Troyes

AL Sénardes
6 rue Jean Camille Niel
10000 Troyes
0630389945
8h-18h

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

# Programme des activités de vos enfants pour
# La semaine du 25 au 29 Août 2025

***Projet « Zoom ! » - Le Microscopique (enfants de 3 à 6 ans)***

*Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, évènements...)*

| Lundi 25/08 | Mardi 26/08 | Mercredi 27/08 | Jeudi 28/08 | Vendredi 29/08 |
|---|---|---|---|---|
| • **Activités manuelles :**<br>○ Les main'sectes<br>○ Fabrication d'un noyau atomique<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Brainstorming des enfants | • **Place aux activités des enfants**<br>• **Activités manuelles :**<br>○ Le savon contre les microbes<br>○ Masques d'insectes | • **Activités manuelles :**<br>○ Transmissions dessinées<br>○ Fresque de la vie microscopique<br>• **Activité sportive :**<br>○ **Piscine** | **Découvert du monde microscopique à la Maison de la science** | **GRAND JEU : Le virus trouble-fête** |
| **TEMPS MERIDIEN – REPAS** | | | | |
| **TEMPS CALME/SIESTE** | | | | |
| • **Activités sportives :**<br>○ Marche au Parc des Moulins et observation d'insectes<br>○ La chaîne des fourmis<br>○ Les insectes musiciens | • **Activité d'expression :**<br>○ Miettes d'histoires<br>• **Activités sportives :**<br>○ Repousse les acariens<br>○ Les atomes crochus | • **Activité d'expression :**<br>○ Les sons de notre corps<br>• **Activités sportives :**<br>○ Le maître des anticorps<br>○ Construction d'une molécule | • **Activité d'expression :**<br>○ Forum des enfants<br>• **Activités sportives :**<br>○ Course tri des nutriments<br>○ Jeux d'H2O | **GRAND JEU : Le virus trouble-fête** |

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - *relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr*

**Enfants de 6 à 12 ans :**

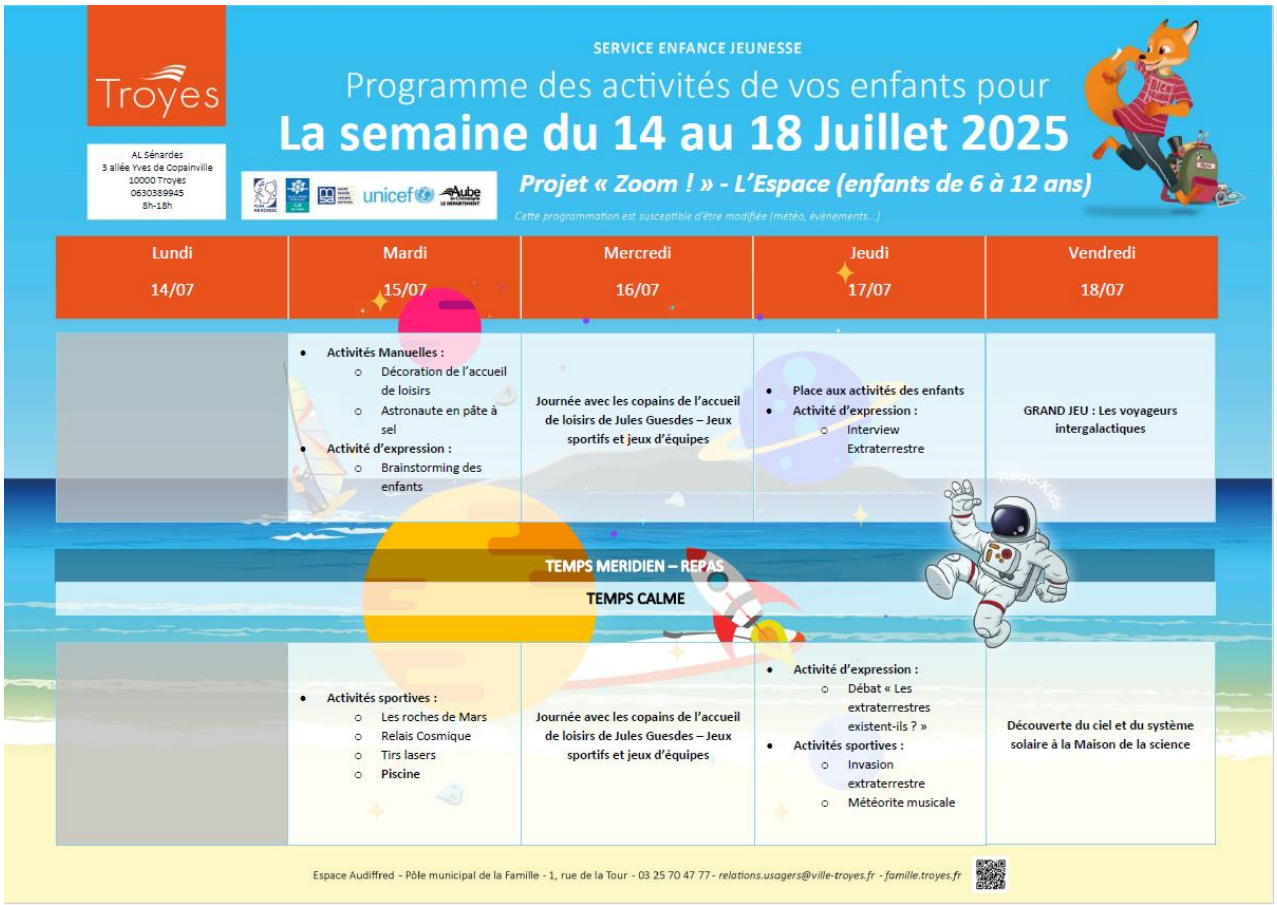

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

# Programme des activités de vos enfants pour
# La semaine du 21 au 25 Juillet 2025

AL Sénardes
3 allée Yves de Copainville
10000 Troyes
0630389945
8h-18h

***Projet « Zoom ! » - La Terre (enfants de 6 à 12 ans)***

*Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)*

| Lundi 21/07 | Mardi 22/07 | Mercredi 23/07 | Jeudi 24/07 | Vendredi 25/07 |
|---|---|---|---|---|
| • **Activités manuelles :**<br>○ Ma planète Terre en relief<br>○ Création d'un pot de fleur en argile<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Dans mes jumelles je vois | • **Activités manuelles :**<br>○ Journal d'observation<br>○ Décoration des pots<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Brainstorming des enfants | **Découverte de la Ferme de la Marque et atelier de création de pain** | • **Place aux activités des enfants**<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Lettres des Sénardes<br>• **Rencontre avec la crèche des Sénardes** | • **Activités manuelles :**<br>○ Origami de fleurs<br>○ Décoration des salles<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Création de poèmes sur l'océan<br>• **Randonnée à Montaigu** |
| **TEMPS MERIDIEN – REPAS** | | | | |
| **TEMPS CALME** | | | | |
| • **Activité d'expression :**<br>○ Création de poèmes sur les fleurs<br>• **Activités sportives :**<br>○ Jeu du tour du monde<br>○ Relais des continents | • **Activité d'expression :**<br>○ Théâtre sur le thème de la Terre (création du script)<br>• **Activités sportive :**<br>○ Course de rivière<br>○ **Piscine** | **Découverte de la Ferme de la Marque et atelier de création de pain** | • **Activités manuelles :**<br>○ Fresque du climat<br>○ Bonhomme en argile<br>○ Moulage de fossiles<br>• **Activité sportive :**<br>○ Le sol c'est de la lave ! | • **Activité sportive :**<br>○ Rallye photo<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Débat « Comment préserver la planète ? »<br>• **Randonnée à Montaigu** |

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - *relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr*

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

# Programme des activités de vos enfants pour
# La semaine du 28 au 1 Août 2025

AL Sénardes
3 allée Yves de Copainville
10000 Troyes
0630389945

***Projet « Zoom ! » - La Terre (enfants de 6 à 12 ans)***

*Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)*

| Lundi 28/07 | Mardi 29/07 | Mercredi 30/07 | Jeudi 31/07 | Vendredi 1/08 |
|---|---|---|---|---|
| • **Activités manuelles :**<br>○ Maquette volcanique<br>○ Plantation de fleurs<br>○ Plantation de lentilles<br>○ Peinture naturelle | • **Activités manuelles :**<br>○ Empreinte de plantes<br>○ Création de décors pour le théâtre<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Brainstorming des enfants | • **Activités manuelles :**<br>○ Création de jumelles<br>○ Création de décors pour le théâtre (suite)<br>○ Radiographie d'une feuille<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Dans mes jumelles je vois | • **Place aux activités des enfants**<br>• **Activités manuelles :**<br>○ Garni ton tableau<br>○ Moulage de fossiles | **GRAND JEU : Le tour du monde** |
| **TEMPS MERIDIEN – REPAS** | | | | |
| **TEMPS CALME** | | | | |
| • **Activités d'expression :**<br>○ Théâtre sur le thème de la Terre (répétition)<br>○ Quizz sur les continents<br>• **Activité sportive :**<br>○ Transfert d'eau | • **Activité manuelle :**<br>○ Garni ton tableau<br>• **Activités sportives :**<br>○ La reine des plantes carnivores<br>○ Plante ball<br>○ **Piscine** | • **Activités d'expression :**<br>○ Débat « Peut-on vivre partout sur la Terre ? »<br>○ Quizz sur les océans<br>• **Activités sportive :**<br>○ Tornade !<br>○ **Escalade avec DEVERS** | • **Activité d'expression :**<br>○ Représentation de la pièce de théâtre<br>• **Activités sportives :**<br>○ Tornade !<br>○ Tri sportif | **GRAND JEU : Le tour du monde** |

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - *relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr*

Troyes

AL Sénardes
3 allée Yves de Copainville
10000 Troyes
0630389945
8h-18h

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

# Programme des activités de vos enfants pour
# La semaine du 4 au 8 Août 2025

***Projet « Zoom ! » - Le Vivant (enfants de 6 à 12 ans)***

*Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, évènements...)*

| Lundi 4/08 | Mardi 5/08 | Mercredi 6/08 | Jeudi 7/08 | Vendredi 8/08 |
|---|---|---|---|---|
| • Activités manuelles :<br>  ○ Le corps humain<br>  ○ Nichoir à oiseaux<br>• Activité d'expression :<br>  ○ Quizz sur les animaux | • Activités manuelles :<br>  ○ Fresques des animaux de l'eau<br>  ○ Décoration des salles<br>• Activité d'expression :<br>  ○ Brainstorming des enfants | • Activités manuelles :<br>  ○ Création de drapeaux<br>  ○ Création d'animaux en argile<br>• Activité d'expression :<br>  ○ Débat « Les animaux sont-ils utiles pour notre planète ? » | • Place aux activités des enfants<br>• Activités manuelles :<br>  ○ Décoration du nichoir à oiseaux<br>  ○ Création d'un jeu des 7 familles | Découverte de la Ferme de la Marque et atelier de création de pain |
| **TEMPS MERIDIEN – REPAS** | | | | |
| **TEMPS CALME** | | | | |
| • Activités sportives :<br>  ○ Espèce en danger<br>  ○ Parcours des animaux terrestres<br>  ○ Cécifoot avec le secteur jeune | • Activités sportives :<br>  ○ Safari en folie<br>  ○ Course du léopard<br>  ○ Piscine<br>  ○ Basket fauteuil avec le secteur jeune | • Activités sportives :<br>  ○ La colonie des lémuriens<br>  ○ Jeu de la mouche<br>• Visite d'une Caserne de pompier | • Activité d'expression :<br>  ○ Le podcast du vivant<br>• Activités sportives :<br>  ○ Relais des pélicans<br>  ○ La rivière aux crocodiles | Découverte de la Ferme de la Marque et atelier de création de pain |

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - *relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr*

Troyes

AL Sénardes
3 allée Yves de Copainville
10000 Troyes
0630389945
8h-18h

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

# Programme des activités de vos enfants pour
# La semaine du 11 au 15 Août 2025

***Projet « Zoom ! » - Le Vivant (enfants de 6 à 12 ans)***

*Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, évènements...)*

| Lundi 11/08 | Mardi 12/08 | Mercredi 13/08 | Jeudi 14/08 | Vendredi 15/08 |
|---|---|---|---|---|
| Grand Jeu : Le cycle de la vie | • Activités manuelles :<br>  ○ Masques d'animaux<br>  ○ Bracelets traditionnels<br>• Activité d'expression :<br>  ○ Brainstorming des enfants | • Activités manuelles :<br>  ○ Origamis d'animaux<br>  ○ Fresque des animaux terrestres<br>• Activité d'expression :<br>  ○ Débat « Sommes-nous plus évolués que les animaux ? » | • Place aux activités des enfants<br>• Activités manuelles :<br>  ○ Mon animal totem<br>  ○ Fresque des animaux des airs | |
| **TEMPS MERIDIEN – REPAS** | | | | |
| **TEMPS CALME** | | | | |
| Grand Jeu : Le cycle de la vie | • Activités sportives :<br>  ○ Chasse aux empreintes<br>  ○ Danses tribales<br>  ○ Piscine<br>  ○ Dodgeball avec le secteur jeune | • Activités sportives :<br>  ○ Le repas du lion<br>  ○ Chorégraphie des ouistitis<br>  ○ Les trésors des crapauds<br>• Découverte de la commanderie d'Avalleur et activités : "A la table des templiers" et "Château à motte" | • Activité d'expression :<br>  ○ Le podcast du vivant<br>• Activité sportives :<br>  ○ La balle du gorille<br>  ○ Jeu du serpent géant<br>  ○ Torball avec le secteur jeune | |

Espace Audiffred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - *relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr*

Troyes

AL Sénardes
3 allée Yves de Copainville
10000 Troyes
0630389945
8h-18h

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

# Programme des activités de vos enfants pour
# La semaine du 18 au 22 Août 2025

***Projet « Zoom ! » - Le Microscopique (enfants de 6 à 12 ans)***

*Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, évènements...)*

| Lundi 18/08 | Mardi 19/08 | Mercredi 20/08 | Jeudi 21/08 | Vendredi 22/08 |
|---|---|---|---|---|
| • **Activités manuelles :**<br>○ Masques d'insectes<br>○ Toile d'araignée en laine<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Mon carnet des émotions | • **Activités manuelles :**<br>○ Le savon contre les microbes<br>○ Insectes en argile<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Brainstorming de enfants | • **Activités manuelles :**<br>○ Cellules en perle<br>○ Fabrique une cellule géante<br>• **Film sur le microscopique au cinéma Utopia (débat)** | • **Place aux activités des enfants**<br>• **Activités manuelles :**<br>○ La villa des insectes<br>○ Fresque de la vie microscopique | • **Activités manuelles :**<br>○ J'illustre mon émotion du jour<br>○ Création d'une BD sur le thème des globules<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Théâtre cellulaire (création du script) |
| **TEMPS MERIDIEN – REPAS** | | | | |
| **TEMPS CALME** | | | | |
| • **Activités sportives :**<br>○ Rallye photo du minuscule<br>○ Mini monde envahi<br>○ Recherche aux insectes | • **Activités sportives :**<br>○ Attrape pollen<br>○ La chaîne des fourmis<br>○ Course de l'escargot<br>○ **Piscine** | • **Activité d'expression :**<br>○ Mission microscope<br>• **Activités sportives :**<br>○ Les insectes musiciens<br>○ La fourmi ouvrière | • **Activité d'expression :**<br>○ Débat « De quel monde faisons-nous partie ? Macro ou microscopique ? »<br>• **Activités sportives :**<br>○ Globules blancs versus microbes<br>○ Relais des globules rouges | • **Activité d'expression :**<br>○ Théâtre cellulaire (répétition)<br>• **Activités sportives :**<br>○ Le cœur en action<br>○ Le jeu des plaquettes |



Troyes

AL Sénardes
3 allée Yves de Copainville
10000 Troyes
0630389945
8h-18h

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

# Programme des activités de vos enfants pour
# La semaine du 25 au 29 Août 2025

***Projet « Zoom ! » - Le Microscopique (enfants de 6 à 12 ans)***

*Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, évènements...)*

| Lundi 25/08 | Mardi 26/08 | Mercredi 27/08 | Jeudi 28/08 | Vendredi 29/08 |
|---|---|---|---|---|
| • **Activités manuelles :**<br>○ Fabrique ton virus<br>○ J'illustre mon tardigrade<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Rap des cellules | • **Activités manuelles :**<br>○ Théâtre cellulaire (création de décor)<br>○ Origami papillon<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Brainstorming des enfants | • **Activités manuelles :**<br>○ Je construis le noyau d'un atome<br>○ Création d'un jeu des 10 familles d'éléments chimiques<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Débat « Peut-on vivre sans les insectes ? » | • **Place aux activités des enfants**<br>• **Activité manuelle :**<br>○ Création de BD sur les émotions<br>• **Activité d'expression :**<br>○ Ecriture : J'analyse mon humeur | **Grand Jeu : Le virus trouble-fête** |
| **TEMPS MERIDIEN – REPAS** | | | | |
| **TEMPS CALME** | | | | |
| • **Activité d'expression :**<br>○ Théâtre cellulaire (répétition)<br>• **Activités sportives :**<br>○ Transmission de l'oxygène<br>○ Course de globules rouges | • **Activité d'expression :**<br>○ Qui suis-je ? (version insecte)<br>• **Activités sportives :**<br>○ Repousse les acariens<br>○ Le tendon tendu<br>○ **Piscine** | • **Activité d'expression :**<br>○ Théâtre cellulaire (représentation)<br>• **Activités sportives :**<br>○ Football d'araignée<br>○ Construction d'une molécule | **Découverte du monde microscopique à la Maison de la science** | **Grand Jeu : Le virus trouble-fête** |